

Votre Ville

SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS



FÉVRIER
MARS 2019

#323

WWW.SGDB91.COM



INAUGURATION DE LA PISCINE D'EN FACE

Top départ pour une nouvelle vie !





© photos d'Auré

CÉRÉMONIE RÉPUBLICAINE - 12 JANVIER 2019

Extraits du discours prononcé lors de la cérémonie des vœux du Maire et de la Municipalité

Mesdames, Messieurs,
Chers amis Génovéfains,

Sans plus attendre, j'aimerais, au nom du Conseil Municipal, vous présenter mes meilleurs vœux 2019, vous souhaiter une bonne santé, parce que c'est cela l'essentiel. Que cette année vous soit la plus belle et la plus douce possible et qu'elle vous permette de porter vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels, sur les voies de la réussite.

Plus collectivement, je forme le vœu que cette nouvelle année place en son cœur les valeurs qui doivent toujours nous animer collectivement, sous le signe de la solidarité, de la fraternité, du partage.

De la bienveillance aussi envers celles et ceux qui nous entourent et de la détermination pour construire un monde meilleur plus respectueux de la planète, des femmes et des hommes.

Un an déjà !

Il y a un an, je me tenais pour la première fois, ici devant vous. Et je dois vous avouer que j'ai moi-même du mal à y croire tant les jours, les semaines, les mois, passés au service de notre ville ont défilé à une allure folle, dans cette exaltante et passionnante fonction de Maire. Sans connaître encore toutes les facettes de la fonction, les facettes du métier comme on dit, je souhaitais alors partager avec vous ma détermination, mon envie d'agir, sans relâche, pour chacune et chacun des Génovéfains. Et bien je dois vous dire, qu'un an après, cette envie d'agir, cette détermination sont encore plus grandes aujourd'hui.

Une année passée sur les chapeaux de roues ... Placée sous le signe de l'action, de l'écoute, de l'échange. Une année la tête dans les projets, à parcourir chaque rue de notre ville, riche de chacune de nos discussions, riche de chacune de nos rencontres.

Romain Rolland écrivait « En agissant on se trompe parfois, en ne faisant rien on se trompe toujours ».

En responsabilité, dans chaque ville et village de France, c'est bien cela je crois que nos concitoyens attendent de leurs élus.

Que nous soyons présents, à l'écoute, que nous puissions rencontrer, échanger, imaginer ensemble les contours de nos villes, que nous trouvions ensemble les chemins à emprunter pour que nous puissions vivre mieux dans ces villes. Ces villes que nous avons choisies pour y vivre, pour y élever nos enfants, pour y être heureux.

C'est le chemin que nous avons choisi, à Sainte Geneviève avec une seule méthode : préférer toujours le

pragmatisme au dogmatisme et à l'idéologie stérile, préférer la volonté à la fatalité, préférer l'action aux désillusions. Mais aussi et surtout préférer toujours le collectif à l'individualisme et au repli sur soi.

C'est le sens du « Faire ensemble » Génovéfain que nous avons souhaité impulser depuis plus d'un an maintenant avec l'équipe municipale. Les très nombreuses réunions de quartier que nous avons organisées ensemble, du Canal au Perray, pour mieux appréhender les problématiques et dessiner ensemble les solutions pour y remédier, c'est ça le faire ensemble Génovéfain !

Les rencontres à votre domicile que j'ai souhaitées proposer par l'intermédiaire du magazine municipal et pour lesquelles déjà des di-



zaines de Génovéfains ont organisé des réunions chez eux, dans tous les quartiers en invitant leurs voisins pour parler ensemble de la ville, des grands projets mais aussi des problèmes du quotidien. **C'est ça le faire ensemble Génovéfain !**

Depuis plus de 2 mois maintenant, notre pays traverse une crise majeure, marquée par la mobilisation des Gilets Jaunes, dénonçant des conditions économiques et sociales de plus en plus difficiles à supporter ou encore une volonté d'être entendus par un pouvoir jugé trop éloigné des préoccupations des français.

Si nous devons fermement condamner toutes les formes de violence, nous devons appeler toutes les parties concernées à la retenue et au dialogue pour trouver une issue politique à ce conflit. Il est essentiel que l'ensemble des Français puissent être écoutés et entendus. Car ce qui se joue au travers de cette crise va bien au-delà du mouvement des Gilets Jaunes.

Derrière ce mouvement, c'est aussi le sentiment de relégation d'une partie de la population qui entre en scène, le sentiment de relégation d'une partie de ces territoires qui pourtant sont la France. C'est aussi ce sentiment que partout les services publics reculent. C'est ce que nous dénonçons depuis des années !

Sur les transports par exemple, chaque Génovéfain a connu, ou connaît par l'intermédiaire d'un proche, les situations insupportables des retards répétés ou des trains supprimés à la dernière minute, qui empêchent d'arriver au travail le matin ou d'aller chercher les enfants le soir. Ces situations insupportables que vivent les 7000 habitants de notre ville et de notre territoire qui prennent le RER à la gare de Sainte Geneviève tous les jours.

Nous pouvons légitimement contester cette répartition scandaleuse des moyens consacrés au développement des transports en commun dans notre région où les investissements se font sur des

projets pharaoniques à Paris et en petite couronne, plutôt que de s'occuper en priorité du quotidien du plus grand nombre.

Récemment encore sur cette question des services publics, nous sommes intervenus, non pas pour demander mais pour maintenir des services publics dans notre ville. Cela a été le cas pour le CIO qui reçoit et accompagne chaque année plus de 5 000 élèves dans leurs choix d'orientation. Cela a été le cas également avec la Caisse nationale d'assurance vieillesse, qui est un service important pour tous les retraités.

Et si nous nous mobilisons pour défendre les services publics de proximité dans notre ville, c'est bien parce qu'ils ont une utilité et un rôle important dans la vie quotidienne des habitants. C'est pour cela que nous travaillons avec le commissariat de police et aux côtés de nos policiers qui assurent notre sécurité, mais aussi avec le Centre de Secours et aux côtés de nos pompiers qui apportent secours et assistance aux habitants.

Nous travaillons aussi avec Pôle Emploi, les missions locales, ou encore avec la Cité du Développement Économique de l'agglomération qui est à Sainte Geneviève et qui accompagne la création et le développement d'entreprises sur le territoire.

Alors oui, nous nous battons toujours pour nos services publics car nous savons ce qu'ils représentent dans le quotidien de nos concitoyens !

Et alors que le Président de la République a demandé aux Maires de France d'organiser un grand débat national, je voudrais simplement rappeler qu'en première ligne, sur tous les fronts, depuis longtemps maintenant, nous connaissons les revendications à vivre décemment de nos administrés, nous les vivons au quotidien.

Ces familles qui n'arrivent plus à faire face aux charges quotidiennes, à payer le loyer, et qui, malgré la prise en compte du quotient familial, ont du mal à assumer financièrement la cantine, le centre de loisirs,

la crèche... ces familles, qui sans notre accompagnement, ne pourraient pas sortir la tête de l'eau. Néanmoins, je veux dire au Président de la République notre disponibilité et notre volonté de lui faire parvenir des propositions pour trouver des solutions durables sur ces questions ô combien importantes pour les habitants et pour notre ville.

Mais au-delà de cette mobilisation, cette crise doit nous permettre de tirer plusieurs enseignements et d'entendre les difficultés sociales vécues par nos concitoyens.

Il est urgent de trouver des réponses politiques qui permettent de mieux répartir les richesses, de lutter par exemple avec détermination contre l'évasion fiscale, de faire en sorte que celles et ceux qui doivent payer leurs impôts en France le fassent vraiment ! Les pertes estimées de l'évasion fiscale sont comprises entre 80 et 100 milliards !

Mais au regard de cette crise, de la crise démocratique qui touche notre pays depuis de nombreuses années, il est sans doute urgent aussi de réfléchir et d'esquisser les

contours d'une nouvelle République, plus démocratique, plus en phase avec les aspirations de nos concitoyens, une République moderne qui permettrait de mieux faire entrer les citoyens dans le système politique et rétablir la confiance dans l'action publique.

Notre pays, notre monde a besoin de sérénité pour faire face aux défis qui sont devant nous et je pense tout particulièrement à celui qui concerne l'urgence environnementale. En effet, **les changements climatiques sont là et nous les mesurons désormais dans notre quotidien : ils affectent déjà nos vies et n'épargneront personne.**

De nombreuses espèces animales et végétales disparaissent inexorablement. Les sécheresses et inondations sont de plus en plus dévastatrices. Les exploitations agricoles sont en danger. L'air que nous respirons est pollué. Le prix de nos factures énergétiques explose. Partout, dans les pays du Sud comme dans les pays du Nord, les populations vulnérables sont les plus exposées et les inégalités face au changement climatique s'aggravent.



Des mobilisations citoyennes massives sont pourtant porteuses d'espoir, la pétition « l'Affaire du siècle » compte déjà, un mois seulement après son lancement, plus de 2 millions de signataires. C'es énergies individuelles au service du collectif devront s'incarner au sein des associations, des syndicats, des partis politiques, pour le collectif.

À Sainte Geneviève, les habitants ont le sens du collectif, ils le démontrent à chaque occasion, dans chacune de nos manifestations. C'est ce qui fait, aussi, la singularité de notre ville. Cette singularité qui fait qu'on aime y vivre et qu'on y reste, cette singularité qui fait la réussite du « Faire Ensemble Génovéfain ».

Cette puissance du collectif, cette idée que nous sommes toujours plus forts ensemble nous a amenés à innover, à expérimenter de nouveaux projets. Tout d'abord, **pour la complémentaire santé qui permet aux Génovéfains, et je pense notamment aux retraités qui sont venus me voir nombreux à ce sujet, d'économiser entre 20 et 60 euros par mois. Et plus récemment pour le fuel et le bois de chauffage, pour faire diminuer la facture énergétique.**

Vous l'aurez compris, innover et expérimenter de nouvelles façons de faire est un axe fort que nous souhaitons

poursuivre. **Les travaux de l'ancienne piscine, baptisée désormais « la Piscine d'en Face » viennent de s'achever.** Il s'agit d'un lieu qui n'existe nulle part ailleurs dans notre département. Un lieu qui abrite des professionnels, des artistes, des artisans, des associations, des structures de l'économie sociale et solidaire, un lieu administré par un collectif de résidents, animés par une même volonté de travailler ensemble pour aménager les locaux, pour monter des initiatives communes, pour proposer des animations aux habitants. Un lieu qui, avant même son ouverture officielle, a reçu du département le prix de l'innovation sociale et qui attire déjà, par son originalité financeurs et mécènes.

Il y a quelques semaines au sortir d'une réunion des nouveaux habitants, l'un des participants me disait « Il y a tout à Sainte Geneviève ! C'est une ville de vie ! On peut y faire ses courses, aller au restaurant, aller au cinéma, profiter des parcs, de la nature, on peut y faire du sport, aller au spectacle, bénéficier de services publics, mais qu'il est difficile de trouver un médecin... » C'est vrai ! C'est un combat quotidien que nous menons auprès des gouvernements successifs depuis plus de dix ans.

Sur ce sujet primordial, et alors que l'hôpital de Perray Vaucluse nous a annoncé



vouloir quitter le site, j'ai proposé à mes collègues d'Épinay, de Villemoisson et de Villiers, que nous puissions travailler ensemble avec la direction de l'hôpital à la reconversion de ce site qui offre des opportunités extraordinaires.

Après avoir écarté toutes constructions de logements sur le site, nous avons voté le principe d'une reconversion autour de la santé, du médico-social, du bien-être.

Nous venons d'obtenir le feu vert de l'Agence Régionale de Santé pour l'ouverture, dès cette année, d'un vrai centre d'urgences sur le site de Perray Vaucluse avec 22 médecins dont la moitié seront des urgentistes.

C'est une grande victoire pour Sainte Geneviève et pour les Génoméains ! L'arrivée de ce centre permettra de répondre à une attente forte de la population mais également de poser les premières pierres d'une reconversion plus ambitieuse qui, à terme, pourrait permettre d'accueillir un centre d'imagerie scanner et IRM, et pourquoi pas, un établissement de type clinique.

Une deuxième grande victoire : celle de l'ouverture, enfin, de la promenade dans la continuité du Parc de l'Orge.

Cette demande portée depuis plus de 40 ans permettra à tous de profiter de ce véritable poumon vert d'un espace de biodiversité remarquable dans notre ville. Je dois vous dire, j'ai un regret par rapport au site de Perray-Vaucluse, c'est celui de n'avoir pas eu assez de temps pour éviter la fermeture de la crèche du personnel du site en septembre dernier.

Mais nous allons travailler, dès cette année, à sa réouverture, avec une association issue de l'économie sociale et solidaire, qui est volontaire pour y ouvrir une crèche de 60 berceaux. Ce qui va nous permettre d'augmenter sensiblement le nombre de places en crèche, sans incidence sur le budget communal et aux mêmes tarifs que les crèches municipales pour les familles.

Nous consacrons beaucoup d'énergie à trouver le moyen de faire mieux avec moins. Depuis 10 ans, la Ville a perdu plus de 5 millions d'euros de dotations et subventions sur un budget global de 40 millions, et dans le même temps,

des actions nouvelles issues de décisions de l'Etat sont venues amputer notre budget à hauteur d'1,2 millions d'euros sans aucune compensation financière ! C'est au travers d'une gestion dynamique de nos dépenses, d'un travail quotidien avec l'ensemble de nos services, avec la négociation de l'ensemble de nos contrats, de nos emprunts, avec une préparation budgétaire, en comptant à l'euro près, que nous parvenons à maintenir un haut niveau de service public municipal en direction des Génoméains.

Il y a quelques années, la ville comme 5000 autres à travers tout le pays a été victime de ce scandaleux dossier des emprunts toxiques proposés par la principale banque des collectivités locales de France. Nous sommes parvenus l'an passé, à clôturer ce dossier, avec des conditions avantageuses pour la commune qui permettent d'avoir une dette par habitant inférieure à celle qui était la nôtre en 2007.

Je remercie les Conseillers municipaux d'opposition qui ont voté la proposition de sortie de ce dossier que j'ai présentée au Conseil municipal et qui ont souligné le caractère responsable de cette décision.

Gérer au plus près les finances communales, dégager des marges de manœuvre nous permettant de faire fonctionner l'ensemble de nos services, d'entretenir l'important patrimoine communal dans nos bâtiments, dans nos parcs, nos jardins, tout en permettant de désendetter la ville sont autant de challenges que nous nous employons à relever au quotidien.

Nous poursuivrons, cette année encore, la modernisation de notre ville avec notamment l'importante réhabilitation de la salle Malraux. Dans une enveloppe financière restreinte nous parviendrons notamment à travailler à la modernisation de cette ancienne école construite il y a 90 ans, avec l'agrandissement et la rénovation de la salle principale réservée pour l'organisation de vos événements, l'agrandissement et la rénovation de la salle de boxe, l'aménagement d'ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite, la modernisation des locaux de Renaissance et Culture et de Sainte Geneviève Sports, le remplacement de toutes les fenêtres et les menuiseries pour réaliser d'importantes économies d'énergie.

Cette gestion à l'euro près, avec une constante recherche de financements extérieurs qu'ils soient institutionnels ou

privés, c'est elle qui nous permet aussi de pouvoir mener toutes ces initiatives, tous ces événements qui rythment la vie de la ville. Ces événements qui font que Sainte-Geneviève est une ville à vivre, une ville d'échanges et de partage.

De la Fête des Mômes aux repas de rues, des festivités aux Génolidays, de nos événements sportifs à la Patinoire, de la Fête de la Musique aux nombreuses expositions, des repas de l'amitié à la retransmission de grands événements comme nous avons pu le faire lors la dernière coupe du monde, que la ville organise ou qu'elle soutienne les initiatives, il n'est pas une semaine sans qu'un événement ne permette de rassembler, d'échanger, de se retrouver, d'être ensemble. De faire « ville » tout simplement.

Notre ville accorde une place toute particulière à la défense de la République, de ses valeurs, en faisant vivre au quotidien la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité qui matricent l'ensemble de nos actions.

Dès le plus jeune âge dans nos structures petite enfance, dans nos écoles et en partenariat avec la communauté éducative, nous travaillons afin d'apporter à chacune et chacun des 4 100 élèves de la ville les meilleures conditions d'apprentissage possibles.

C'est dans cet esprit que nous soutenons les projets des écoles, développons l'informatique dans de nos écoles élémentaires et ainsi qu'une plateforme numérique gratuite pour l'ensemble des familles. Une plateforme qui permettra aux élèves du CP à la terminale de pouvoir bénéficier de ressources pédagogiques, de supports afin de les accompagner sur les voies de la réussite scolaire.

C'est dans cet esprit aussi que nous nous sommes portés volontaires pour accueillir cette année la création de deux classes spécialisées pour les enfants autistes : l'une à la maternelle de l'Etang et l'autre à l'école Cachin. C'est dans cet



esprit également que nous soutenons les projets d'inclusion des enfants de notre IME dans les écoles de la ville comme c'est le cas aujourd'hui à l'école Jean Jaurès, dispositif pour lequel la ministre en charge du handicap est venue saluer l'excellence.

Agir en direction de la jeunesse, toujours et sans relâche c'est, certes, accompagner la réussite scolaire mais c'est aussi leur permettre de gagner en autonomie. C'est tout le sens du dispositif « Pass'Jeunes citoyens » que nous avons voté en novembre dernier et qui permettra aux jeunes, en contrepartie d'heures passées pour l'intérêt général au sein des services municipaux ou au sein de nos associations, de pouvoir bénéficier d'une bourse de 500 euros pour financer leurs projets dans différents domaines et leur permettre par exemple de financer leur permis, leur pass navigo, l'accès au premier logement ou encore leurs frais de scolarité...

Ce dispositif permettra également de rapprocher les jeunes génovéfains de nos 300 associations et pourquoi pas, d'impulser de nouvelles vocations de bénévoles. Nos associations et leurs milliers de bénévoles sont précieux pour une ville comme la nôtre. Eux qui font la vie de la ville, qui participent pleinement de ce caractère si singulier de Sainte Geneviève.

Cette singularité génovéfaine, on la retrouve aussi chez nos aînés, eux qui sont la mémoire vive de la ville, eux qui sont plusieurs milliers à participer chaque année à toutes

les animations municipales, aux sorties et aux activités qui leur sont destinées. Cette année encore notre action sera renforcée. Je pense notamment à la livraison à la fin de l'année d'une résidence avec des logements adaptés à la perte d'autonomie ou encore la création d'une salle, totalement financée par un bailleur social, qui permettra d'accueillir de nouvelles activités pour nos séniors.

Notre singularité à Sainte Geneviève, c'est surtout notre cadre de vie que beaucoup nous envient. Il participe pleinement de la qualité de vie dans notre ville. Une qualité de vie à laquelle nous attachons une attention toute particulière et pour laquelle nous œuvrons sans relâche. Vous savez, il m'arrive d'entendre que la ville change. La ville ne change pas, elle évolue, certes, mais nous sommes très attentifs à ce que ces évolutions n'entachent jamais notre cadre de vie.

Nous préservons notre cadre de vie. Quand, malgré la pression de l'Etat qui contraint les villes de grande couronne à construire plus, nous limitons l'urbanisation, en concentrant les constructions de petits immeubles collectifs autour du quartier pavillonnaire sur seulement 3 rues de la ville (Gabriel Péri, Route de Corbeil et Normandie Niemen).

Quand nous votons dans le cadre du budget, des sommes beaucoup plus importantes pour augmenter le nombre d'arbres plantés sur la ville et que nous décidons de planter sur chaque massif des fleurs mellifères, qui permettent de produire du miel, c'est comme ça aussi que nous préservons notre cadre de vie.

Quand nous nous engageons dans l'aménagement paysager de la parcelle d'entrée de ville. Vous savez celle à côté de la francilienne qui l'année dernière a accueilli une fête foraine installée sans autorisation, c'est aussi comme ça que nous préservons notre cadre de vie. Quand l'ensemble de nos services se mobilise afin que nous puissions conserver notre quatrième fleur, c'est aussi comme ça que nous préservons notre cadre de vie. Quand on installe du mobilier urbain adapté, quand on fait des aménagements urbains durables, quand on a arrêté définitivement, depuis 2 ans, l'utilisation de produits phytosanitaires, c'est aussi comme ça que nous protégeons notre cadre de vie !

Quand chaque année, nous procédons à l'enlèvement de plus de 100 véhicules épaves sur le territoire communal, c'est aussi comme ça que nous préservons notre cadre de vie. **Quand malgré l'intervention quotidienne de nos services pour assurer la propreté de la ville, certains continuent, par manque de civisme, à polluer nos espaces publics par leurs dépôts sauvages, je vous le dis, ça suffit. C'est la raison pour laquelle, nous avons pris un arrêté pour pouvoir sanctionner financièrement ces individus d'une amende pouvant aller jusqu'à 3000 €.** Et oui, c'est comme ça aussi que nous préserverons notre cadre de vie.

Dans un contexte où nous devons faire face à l'incivisme qui gagne du terrain au quotidien et qui pollue la vie d'un trop grand nombre, à une montée grandissante des incivilités, à des actes qui, malgré l'intervention des services de la Police Nationale, augmentent, nous devons agir !



NOTRE PRIORITÉ, C'EST VOUS!

C'est la raison pour laquelle nous venons de renforcer nos effectifs de sécurité avec la création, lors du dernier Conseil municipal, d'une Police Municipale.

Nous avons également voté le doublement du nombre de caméras de vidéosurveillance afin de pouvoir sanctionner plus facilement ces agissements qui polluent notre quotidien et renforcer encore davantage nos interventions aux côtés de la Police Nationale.

Beaucoup de choses ne seraient pas possibles sans le soutien et le partenariat que nous entretenons avec notre agglomération Cœur d'Essonne qui a notamment permis de créer la régie publique de l'eau qui permet aujourd'hui à l'ensemble des Génovéfains de voir fortement baisser leur facture d'eau (environ 25% d'économie).

L'agglomération permet aussi de porter des projets ambitieux dont certains trouvent un écho national. C'est vrai par exemple pour l'ensemble des projets qui sont aujourd'hui développés sur la Base aérienne 217 sur laquelle nous créons, d'ores et déjà, des milliers d'emplois de proximité à destination de l'ensemble des Cœur d'essonnien(ne)s. Cette base aérienne sur laquelle nous développons des projets innovants notamment autour de l'agriculture biologique.

La ville de Sainte-Geneviève-des-Bois est candidate, dans

le cadre du projet Sésame, s'il est retenu par l'Etat, à l'implantation d'une ferme urbaine sur notre ville qui sera dédiée à la permaculture en lien avec celle qui sera développée sur la Base.

Produire ici, produire sainement afin de permettre à nos habitants de pouvoir bénéficier d'une alimentation saine, produite chez nous, c'est bien cela l'objectif que nous atteindrons demain.

La collaboration avec notre agglomération s'exerce aussi au travers des aménagements futurs de notre gare qui permettra de mieux accueillir les 7000 usagers par jour du RER, d'augmenter l'offre de stationnement, de réaménager la gare routière. Ils permettront également de créer une passerelle aérienne beaucoup moins anxiogène que le souterrain et de travailler à la construction d'une nouvelle halle pour le marché.

Notre ville doit aussi son dynamisme au formidable tissu économique qu'elle compte, à son fort maillage commercial, à ses commerçants reconnus pour la qualité de leurs produits et leur attractivité. Mais également, au travers de la Croix Blanche, pour laquelle nous agissons avec l'agglomération pour accélérer sa modernisation, pour lutter contre les friches commerciales, pour

améliorer les accès et permettre de maintenir et développer ses milliers d'emplois de proximité qui profitent largement aux Génovéfains et aux Cœurs d'essonnien(ne)s. La Croix Blanche, qui se modernisera également au travers du formidable projet Valvert.

Et, comment ne pas évoquer la médiathèque numérique qui sera située à proximité d'un grand nombre d'établissements scolaires et qui permettra d'offrir dans notre ville un superbe équipement dédié à la culture, aux savoirs et aux nouvelles technologies.

Enfin, en matière de nouvelles technologies, le déploiement total de la fibre optique sur notre ville va enfin se concrétiser. Vous savez mon impatience et celle de nos habitants sur le sujet, mais j'ai confiance pour que la ville soit totalement couverte avant l'été prochain.

Avant de conclure je voudrais remercier mon ami Olivier Léonhardt, pour son aide précieuse dans l'avancement des dossiers les plus importants pour notre ville et notre agglomération, lui qui est aujourd'hui notre meilleur ambassadeur tant auprès du Parlement que des ministères.

Je voudrais également adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble du personnel communal qui, dans chacun de nos services, fait vivre de la plus belle des manières le service public municipal et je veux saluer ce soir leur engagement sans faille au

service de Sainte Geneviève et de l'ensemble des Génovéfains.

Je veux bien évidemment remercier mes collègues de l'équipe municipale, ils consacrent beaucoup de temps et d'énergie pour nous permettre de réaliser collectivement le mandat que nous ont confié les Génovéfains en 2014.

Permettez-moi également de remercier les Conseillers municipaux de l'opposition puisque nous partageons ce même engagement en direction du collectif.

Cette année, nous avons illustré notre carte de vœux par notre volonté d'agir, par ce qui fonde notre engagement, par ce qui guide notre action.

Vous l'aurez compris, avec mon équipe, nous n'aurons qu'une seule priorité, c'est celle de toujours agir pour notre ville et pour ses habitants.

**Car notre priorité, c'est Sainte Geneviève !
Notre priorité c'est vous !
Vive les Génovéfains,
Vive Sainte Geneviève,
Vive la République et
vive la France !**

Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



© photos d'Auré

LA MÉMOIRE EST UN DEVOIR

Des arbres encore plus grands, encore plus beaux pour Ilan Halimi

Il y a 13 ans, le 13 février 2006, Ilan Halimi était retrouvé agonisant route de Longpont et la France découvrait, effarée, le calvaire que ce jeune homme de 23 ans venait d'endurer : 24 jours de torture dans les mains du « Gang des barbares » qui croyait détenir un « riche », parce que juif. Les Français comprenaient que sur la terre des droits de l'Homme, en 2006, l'antisémitisme avait encore le pouvoir de torturer, de tuer.

Depuis 13 ans, une cérémonie se tient chaque année sur ce site où deux arbres avaient été plantés en 2007, puis 10 ans après sa mort, en 2016, en hommage à la mémoire d'Ilan, prénom qui signifie « arbre » en hébreu.

Alors, lorsque le 11 février, à l'avant-veille de la cérémonie, la Ville a découvert que ces arbres avaient été abattu pour l'un, sectionné pour l'autre, Frédéric PETITTA, Maire, a choisi de ne pas abdiquer devant ce nouvel acte de haine, mais de replanter des arbres « encore plus grands, encore plus beaux. Plus forts ».

Et ce sont des centaines de personnes qui se sont rassemblées ce 13 février 2019 autour de Frédéric PETITTA, d'Olivier Léonhardt, de Jean-Benoît Albertini, Préfet de l'Essonne et de nombreuses personnalités du monde politique, associatif et culturel, pour démontrer la force de la République. Une cérémonie bouleversante, au cours de laquelle Frédéric PETITTA a pu affirmer que « Plus que jamais aujourd'hui, la lutte contre l'antisémitisme et les idéaux racistes doivent rassembler au-delà des origines, au-delà des communautés,

au-delà des confessions. [...] Le "plus jamais" doit maintenant s'incarner dans une lutte féroce et intransigeante contre ceux qui diffusent insidieusement la haine dans notre pays, depuis trop longtemps. ».

Ce sont donc deux nouveaux arbres qui ont été plantés par l'ensemble des personnalités présentes. Ils prolongent et honorent la mémoire d'Ilan Halimi, et réaffirment la volonté de la Municipalité de prendre sa part dans le « combat commun que nous devons mener pour ne jamais laisser se banaliser les pro-

pos racistes et antisémites. Ce combat d'humanisme, de rassemblement, qui incarne les valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et de laïcité est celui que nous voulons pour nos enfants. Il porte le beau nom de République. »

Près d'une centaine de collégiens de Ste Geneviève et de Viry-Châtillon étaient aussi venus rendre hommage à Ilan à travers la lecture d'un texte et le chant de La Marseillaise que la foule, émue, a repris collégalement pour clore la cérémonie.





PASS' JEUNES CITOYENS

La ville booste tes projets

La ville lance le Pass' Jeunes Citoyens, un dispositif dont l'ambition est d'encourager les jeunes de 17 à 25 ans à s'engager au service du collectif en proposant des missions d'intérêt général de 35 à 40 heures tout en leur permettant de financer leurs projets d'autonomie.

Sainte-Geneviève s'associe au dispositif Tremplin Citoyen proposé par le Conseil départemental et permet aux jeunes bénéficiaires de finaliser le financement de leurs projets avec LE PASS JEUNES CITOYENS et la somme de 500 euros.

Cet argent devra être utilisé pour des projets d'autonomie par exemple le permis de conduire, l'abonnement au Pass Navigo, les dépenses de santé, couvrir les frais de scolarité, l'achat de fournitures scolaires, les frais pour un nouveau logement (caution, mobilier électroménager, etc.).

Pour bénéficier de ce dispositif, il faut être âgé de 17 à 25 ans et s'investir durant 40 heures, ou 35 heures pour les titulaires du brevet de secourisme PSC1 (formation proposée par le service Jeunesse), pour le bien commun. Les heures pourront être réparties en fonction des disponibilités du jeune pendant et hors périodes scolaires, les week-ends, en soirée ou en journée.

Ce sont les associations qui définissent les missions qu'elles souhaitent proposer, en fonction de leurs besoins. Avec ce dispositif, Sainte-Geneviève-des-Bois veut encourager les jeunes à réaliser

leurs projets d'autonomie tout en créant des liens entre les Génoméains, dans l'intérêt des Génoméains.

Ainsi, l'équipe du Service Jeunesse est disponible et à l'écoute pour accompagner tous ceux qui auront besoin d'un coup de pouce pour la constitution de ce dossier et dans la recherche de structures qui les accueilleront pour la

réalisation des missions, et le Pôle Associatif pour accompagner les associations dans la définition de leurs offres de mission.

+ d'infos

Service Jeunesse

☎ 01 69 25 88 10

service-jeunesse@sgdb91.com

Pôle Associatif

☎ 01 69 46 67 76

pole-associatif@sgdb91.com

500€
pour financer tes projets

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Premières séances de travail pour les jeunes élu-e-s

Fraichement élus, les très jeunes Conseillers municipaux du Conseil municipal des Enfants se sont réunis le 16 janvier dernier, dans la salle du Miroir pour une première matinée de travail.



Cette première séance informelle était surtout l'occasion pour les Conseillers municipaux juniors de faire leurs premiers pas en tant que représentants de leurs camarades d'école.

Cette rencontre animée par Gaëlle Lequerré, coordinatrice du Conseil municipal des Enfants, a permis de poser les bases de cet engagement tout nouveau pour les enfants. Il a été question d'apprendre à se présenter, à prendre la parole en public, mais aussi de mieux comprendre les rôles de chacun et la notion de territoire. Les échanges se sont aussi faits autour des questions d'actualité. « *Nous avons expliqué ce que c'est qu'un débat et une concertation, explique Gaëlle Lequerré. Et nous avons abordé les règles à respecter en la matière.* »

Les enfants ont ensuite exprimé leurs idées et les sujets qui leur tiennent à cœur, comme ceux de l'environnement, des circulations douces et des loisirs.



À l'issue de ces discussions, les Conseillers municipaux ont décidé de mettre à disposition de leurs camarades de classe des cahiers de doléances autour desquels ils discuteront une fois par mois pour appuyer leur travail de jeunes élus. Ils se sont également divisés en deux groupes de travail : le premier traitera les questions relatives à l'environnement et la solidarité, le second se concentrera sur le sport et la culture.

+ d'infos
Service enfance scolaire
☎ 01 69 46 80 88
enfance-scolaire@sgdb91.com



LYCÉE A. EINSTEIN

Des ateliers pour trouver sa voie

À l'approche du bac, les lycéens sont très nombreux à se perdre dans la jungle des voies à emprunter : BTS, DUT, fac ou classes préparatoires ? Ils manquent parfois d'exemples à suivre.

Voilà pourquoi l'association Article 1, labellisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, se rendra les 29 mars et 5 avril prochains au lycée A. Einstein pour faire découvrir son programme « Inspire ».

Inspire est une plateforme digitale interactive dont

l'originalité est de mettre en contact des étudiants en formation et des jeunes qui aspirent à emprunter cette voie. Deux étudiants viendront expliquer leur parcours aux élèves de 1^{ère} technologique de l'établissement, accompagnés d'un référent de l'association. En plus d'aider les élèves à faire leurs choix d'orientation grâce à un ques-

tionnaire, l'idée est de permettre à chaque lycéen de prendre en main son cursus scolaire en échangeant de manière autonome sur le site avec un "étudiant éclairé" qui parlera de son parcours et de la réalité de sa discipline.

Ce sont plus de 12 000 jeunes souvent issus de zones rurales et de quartiers populaires

qui ont bénéficié de ce programme gratuit qui tente ainsi de gommer certaines inégalités dues au manque d'information, le nerf de la guerre pour une orientation réussie.

+ d'infos
Article 1
www.inspiration-orientation.org

GRAND DÉBAT NATIONAL

Un exercice de démocratie participative réussi !



Il est 19h30 à la salle du Champ de Foire ce mardi 5 février et toutes les chaises sont occupées par des Génoméfain-e-s venu-e-s en nombre exprimer leur voix dans le Grand débat national lancé par le Président de la République et apporter leurs contributions à une crise inédite depuis mai 68.

Frédéric PETITTA, Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois, introduit les débats en rappelant le contexte "des trois mois de mobilisation des gilets jaunes débutés à la suite de l'augmentation des taxes sur le gazole mais qui a révélé un malaise plus profond de notre société. Le Président de la République a initié des débats partout en France pour recueillir les contributions des citoyens, voilà pourquoi nous sommes réunis aujourd'hui."

Animé par Damien Deschamps de l'agence NDBD, l'exercice de démocratie directe aborde les quatre thèmes : fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'Etat et service public et transition écologique. Un dernier temps est laissé aux Génoméfain-e-s pour évoquer les thèmes qui n'auraient pas été abordés.

La parole circule librement, dans le respect des opinions et chacun apporte son regard, son expérience et ses préconisations : retour de l'ISF, arrêt de la privatisation des entreprises publiques pour que l'Etat se finance, lutte sévère contre les fraudeurs fiscaux, place de l'humain au cœur de l'économie ou politique de lutte contre l'évasion fiscale.

Le sentiment d'injustice devant l'impôt est largement partagé par l'assemblée. Côté démocratie et citoyenneté, on évoque la fin d'un cycle institutionnel, la déconnexion des élus et les privilèges des hauts fonctionnaires et des anciens Présidents. La reconnaissance du vote blanc revient régulièrement. L'organisation de l'Etat passionne aussi les intervenants et les allers retours des politiques et

hauts-fonctionnaires du public au privé posent de vrais problèmes de conflits d'intérêts pour certains.

La dématérialisation des services administratifs pose aussi un problème d'égalité des citoyens ; quid des agents d'accueil évaporés et des plateformes téléphoniques payantes pour obtenir des informations administratives ? Les témoignages sur la transition écologique posent le problème de la complexité du phénomène ; les voitures électriques souvent plus polluantes à recycler que des voitures atmosphériques ou le feroutage, plus écologique certes, mais qui détruit des emplois de chauffeurs peu qualifiés. Tous s'entendent à reconnaître qu'il y a urgence et que les mentalités évoluent mais que la lutte n'est pas assez sévère contre l'obsolescence programmée.

Il faut donc plus de réglementations des Etats.

La séance se termine en évoquant le rôle des médias dans la crise et la demande de la création d'un conseil de déontologie des journalistes. Le Maire conclut la séance en rappelant qu'une synthèse des débats sera présentée lors d'un prochain Conseil municipal et transmise à la présidence de la République.

Si vous n'avez pas pu participer à la réunion « Grand Débat », vous pouvez toujours déposer vos contributions jusqu'au 1er mars dans tous les accueils municipaux (Hôtel de Ville, Mairie annexe, Maison des Services Publics « Claude Rolland », Centre Communal d'Action Sociale et centre artistique R. Noureev). Un formulaire en ligne est également disponible sur le site de la Ville : www.sgdb91.com.

EXPOSITION « LES FEMMES ET LA RÉSISTANCE »

Une exposition et une conférence animée par Jean Ooghe sur le rôle des Femmes dans la Résistance

À quelques jours de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la Piscine d'en Face accueillera une exposition forte de symboles intitulée « Les Femmes et la Résistance ». Ouvert au public et aux établissements scolaires, du 9 au 17 mars 2019, l'événement se veut être un hommage à ces femmes de courage que l'Histoire a parfois oubliées.

Cette initiative est portée à la fois par la Municipalité, et par Jean Ooghe. Passionné d'Histoire, il est maire de Sainte-Geneviève-des-Bois de 1971 à 1990 et président de l'Association Landaise des Anciens Combattants et Amis de la Résistance, l'ANACR. Cette exposition a pour objectif de mettre en lumière le rôle encore trop méconnu des femmes dans la Résistance.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les femmes, elles aussi, se sont dressées avec courage face à la barbarie nazie. Elles ont résisté de différentes manières et au mépris du danger en prenant une part active au combat armé, dans la transmission des messages ou dans l'écriture et la diffusion de tracts et de journaux clandestins.

Cette exposition inaugurée à quelques jours de la Journée Internationale des Droits des Femmes rend hommage à ces figures féminines anonymes ou plus connues comme ces six héroïnes élevées au rang de Compagnon de la Libération par le Général de Gaulle.

« La vie sous l'occupation », « les Françaises principales cibles de Vichy », « l'importance de la presse féminine clandestine », « combattantes à part entière », etc., déclinée en plusieurs thèmes cette exposition richement documentée propose aux visiteurs d'explorer toutes ces histoires et ces parcours féminins de la libération.

L'événement, sera aussi l'occasion pour Jean Ooghe de rencontrer et d'échanger avec



le public lors d'une conférence qu'il animera autour de ce thème le 9 mars à 17h. Il reviendra ainsi sur le rôle majeur, l'engagement et le sacrifice de cette armée de l'ombre féminine qui a contribué en silence à la libération de la France.

+ d'infos
Service Événementiel
☎ 01 69 46 81 09
evenementiel@sgd91.com

3^{ème} JOURNÉE
Citoyenne

SAMEDI 13 AVRIL 2019

JOURNÉE CITOYENNE

Venez découvrir
les chantiers
proposés



Fort du succès des deux éditions en 2017 et 2018, la Municipalité réaffirme sa volonté de promouvoir les valeurs républicaines à travers l'idée de « faire ensemble pour mieux vivre ensemble ».

Chacun peut faire, selon son temps, ses envies, ses capacités. Jardiner, cuisiner, peindre ou nettoyer, tous les chantiers sont possibles pour embellir la ville, la préserver et tisser de nouveaux liens.

Cette troisième édition de la journée citoyenne se déroulera le samedi 13 avril prochain. Tous ces chantiers ont été proposés, imaginés et portés par les habitants eux-mêmes comme par exemple le nettoyage de la grotte ou la réparation et la préparation des murs de l'école Cocheris pour la réalisation d'une future fresque.

Simple citoyens, membres d'associations culturelles ou sportives, tous se sont mobilisés pour imaginer différents travaux à mener à bien dans la commune. Venez les découvrir et choisir celui ou ceux auxquels vous pourrez participer le vendredi 29 mars à 19h30 lors d'un apéritif citoyen à La Piscine d'en Face.

+ d'infos
Service Événementiel
☎ 01 69 46 81 09
evenementiel@sgdb91.com

AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL EN MAIRIE

Votre avis compte !

Dans le cadre de la réflexion engagée en 2016 visant à améliorer l'accueil dans les services municipaux et connaître les attentes du public, la ville sollicite l'avis des Génovéfains à travers un questionnaire disponible dans les accueils (mairie annexe, maison des services publics, Hôtel de Ville, CCAS et centre artistique R. Noreev) et sur le site internet de la ville à compter du 1^{er} mars.

Les résultats de cette enquête seront publics. Ils seront disponibles dans les différents lieux d'accueil et sur le site internet de la ville en juin 2019 afin de pouvoir en appliquer les préconisations dès septembre 2019.

+ d'infos
annexe-accueil@sgdb91.com
www.sgdb91.com/l-accueil-en-mairie



UNE NUIT AU CONSERVATOIRE

La 6^{ème} édition réunit plus de 600 participants

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

C'est le moment d'agir



La chenille processionnaire est un insecte nuisible et dangereux pour les hommes et pour les animaux. Ces milliers de poils urticants sont dispersés lorsque la chenille se sent en danger. Très volatiles, ils provoquent des réactions allergiques plus ou moins graves.

Il est donc conseillé de se tenir à distances des arbres infestés de chenilles et de consulter un médecin en cas de contact. Le début des processions commence en mars. En amont, la ville intervient en installant des pièges et en supprimant les nids. Pour les particuliers, il est vivement recommandé de se montrer attentifs. Les nids sont de gros cocons blancs accrochés à la cime des arbres. L'intervention étant délicate, il est recommandé de faire appel à des professionnels qualifiés pour les éliminer. En matière de prévention, vous pouvez installer des pièges disponibles chez des spécialistes ou accrocher des nichoirs pour les oiseaux, prédateurs naturels de ces insectes.

+ d'infos

Service Environnement
☎ 01 69 25 47 30
environnement@sgdb91.com

Le centre artistique R. Noreev ouvrait exceptionnellement ses portes le 25 janvier dernier pour un événement nocturne classé sous le signe du partage, de la convivialité et de l'art sous toutes ses formes.



Vendredi 25 janvier, le centre artistique Rudolf Noreev avait mis ses habits d'apparat et brillait de mille feux pour accueillir le public à l'occasion de sa 6^{ème} édition de la Nuit des Conservatoires. À partir de 19h30, le Centre Artistique ouvrait ses portes à tous pour partager ensemble un moment de convivialité en musique, théâtre et danse.

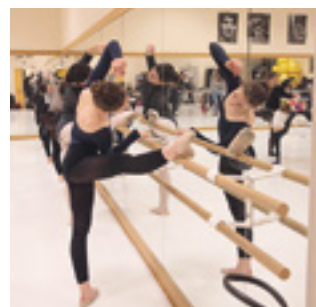
« Nous tenons à participer chaque année à cet événement organisé au sein de tous les conservatoires de France, explique Luc Dedieu directeur des lieux, pour aller à la rencontre de tous les publics, y compris ceux qui ne nous connaissent pas, pour démocratiser un peu plus le Conservatoire et dire que cet endroit est ouvert à tous. »

Pour faire de cette soirée une réussite, les élèves et les professeurs du centre artistique se sont mobilisés pour offrir au public, venu en nombre, un spectacle riche de diversité. Au programme de cette soirée, il y avait du chant, des ensembles de percussions, des intermèdes de piano, de la harpe, etc.



Le public était invité à participer, très activement, avec une initiation à la polka, ou à la barre en danse classique, et même à jouer des instruments avec une jam session ouverte à tous les musiciens, expérimentés ou non. Après ce programme chargé, et pour ceux qui avaient une petite faim, Laghzal Saadoun, cordon bleu résidente de la Piscine d'en Face, proposait des plats orientaux à petits prix.

Tout sourire, Monique qui ne manque jamais cet événement se dit ravie d'être ici ce soir. « Mon fils est grand maintenant, mais il a longtemps fréquenté le conservatoire, il jouait du piano. Cela faisait son bonheur et moi cela me rendait joyeuse. Alors, venir ce



soir, voir tous ces enfants heureux de partager de la musique avec nous, cela me procure un plaisir monumental. »

Concentrée avant son passage sur scène, Clarisse, 15 ans, joue de la flûte traversière depuis 9 ans déjà. « Je suis là ce soir pour le plaisir d'écouter de la musique, de jouer mon instrument et de partager cela avec les autres. Et peut-être, je l'espère, susciter des vocations. »

À l'issue de cette soirée, on ne sait combien de néophytes auront décidé de se lancer dans la pratique du théâtre, de la musique et de la danse, mais une chose est sûre, c'est que cette Nuit au Conservatoire aura mis des étoiles plein les yeux et les oreilles des petits et des grands.

+ d'infos

Centre artistique R. Noreev
☎ 01 60 16 03 11
centre-noreev@sgdb91.com



CHANGEMENT DES COMPTEURS ÉLECTRIQUES

Ce qu'il faut savoir

Suite à une directive européenne (2009/72/CE du 13 juillet 2009 relative aux règles communes pour le marché intérieur de l'électricité), le renouvellement des compteurs d'électricité rentre dans sa phase de déploiement. D'ici 2021, l'ensemble des compteurs sera changé sur le territoire français, laissant place aux nouveaux compteurs Linky.

C'est Enedis, l'entreprise de gestion du réseau de distribution électrique, qui procède à la modernisation des compteurs. À Sainte-Genève-des-Bois, elle a confié cette prestation à la société partenaire Oui service.

Selon Enedis, les compteurs Linky permettront de modifier sa puissance ou relever son compteur automatiquement et à distance et faciliteront les interventions en cas de panne ou d'incident. Ils permettront aussi de mieux connaître la consommation électrique du foyer au jour le jour et ainsi d'agir directement sur celle-ci afin de maîtriser les dépenses d'énergie. La facturation sera calculée sur la base réelle de la consommation par mois, c'est la fin de la facturation estimée.

Puis-je refuser l'installation ?

Non, car les contrats d'abonnement à l'électricité prévoient que le distributeur d'énergie puisse accéder

aux compteurs. Juridiquement, les consommateurs ne peuvent pas s'opposer à l'installation du nouveau compteur. Cependant, les consommateurs ayant leur compteur placé dans leur propriété privée peuvent en refuser l'accès au gestionnaire. Mais dans ce cas, Enedis ne pourra pas non plus procéder à un relevé de compteur à distance et sera ainsi dans la possibilité de facturer un relevé manuel.

La commune peut-elle refuser l'installation des compteurs ?

Non. Si le maire dispose bien d'un pouvoir de police, seul le gestionnaire de réseau a le droit de les développer et de les exploiter. Le maire n'a donc pas la compétence de refuser l'installation des nouveaux compteurs. L'ensemble des délibérations prises par les conseils municipaux s'opposant au déploiement des compteurs ont été rejetées par les tribunaux administratifs. Seul, l'accès à la propriété privée peut être refusé.

Le compteur représente-t-il des risques pour la santé ?

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (ANSES) a publié une expertise fin 2016 et conclu « à une faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les compteurs communicants, dans la configuration de déploiement actuelle, engendre des effets sanitaires à court ou long terme ». Ainsi, à l'heure actuelle des connaissances, le risque est évalué comme faible.

Mon fournisseur et mon distributeur peuvent-ils connaître mes habitudes de consommation ?

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a encadré strictement la collecte des données (nature des données collectées, identité des organismes collecteurs), elle a imposé que la transmission de l'évolution de la consommation ne se fasse qu'avec l'accord du consommateur.



Ma facture augmentera-t-elle suite à la pose du compteur LINKY ?

Il n'y a aucune raison pour qu'elle change. Des dysfonctionnements, comme un ancien compteur qui sous-estimait ou surestimait la consommation, ou bien une mauvaise puissance souscrite, voire même des problèmes de pose peuvent toujours survenir. En cas d'augmentation anormale, vous devez immédiatement contacter le gestionnaire de réseau Enedis.

+ d'infos

ENEDIS

Pour joindre un conseiller de votre secteur :

☎ 0800 054 659

Numéro vert (appel gratuit)



PATINOIRE DU DONJON

Quatre semaines de glissades pour toutes les familles !

Raphaël, 4 ans, n'est pas très à l'aise sur ses patins mais sa maman reste vigilante. « *Cela fait 4 ou 5 fois que je viens. Au début j'avais peur mais grâce à mon papa qui me tenait les bras j'ai plus peur du tout !* » Raphaël est l'un des 3000 enfants venus gratuitement en famille, avec leur classe ou leur centre de loisirs goûter aux joies de la patinoire.

Depuis 13 années, la patinoire est devenue un rendez-vous incontournable pour tous les Génoméains. Pour éviter les files d'attente, le service événementiel a mis en place un système de tickets d'attente afin que les génoméains sachent précisément leur heure de passage. Alain, un grand père heureux, surveille sa petite fille Enora du coin de l'œil et trouve l'idée « *excellente ! Le cadre est magnifique et d'offrir ça gratuitement aux Génoméains, c'est vraiment une bonne idée !* »

Valentine, maîtresse d'école à la maternelle de l'Etang, a failli rebrousser chemin avec sa classe devant le ciel menaçant mais « *On s'est motivés et on a eu raison. Maintenant on a même un rayon de soleil ! C'est un exercice excellent pour les enfants, c'est drôle et il y a une certaine émulation entre eux qui est très positive !* »

Un grand merci aux services de la ville qui ont rendu possible ces quatre semaines de glissades et aux encadrants, Walid, Cassandra, Diana, William, Eden, Clara, Théo et Léo ainsi qu'à Laser Yann pour les illuminations et au partenaire Stéphane Plaza Immobilier.

+ d'infos

Service Événementiel

☎ 01 69 46 81 09

evenementiel@sgd91.com

Merci à nos partenaires :





SÉJOURS DES SÉNIORS 2019

Les destinations 2019 : profitons du bon temps ensemble !

Dans le cadre de sa politique de lutte contre l'isolement et de son offre d'activités à destination des retraités génoévains, la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois vous propose, comme chaque année, une variété de séjours de découvertes et d'ouverture aux cultures du monde, à des tarifs abordables et attractifs. Découvrez la sélection 2019 spécialement préparée pour vous car les voyages ne se contentent pas de former seulement la jeunesse... Ils la conservent !

Séjour à Sainte-Maxime

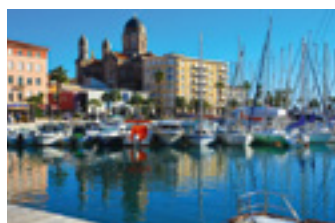
8 jours et 7 nuits, du 8 au 15 juin 2019 - 37 places

Venez découvrir la Côte d'Azur, sous un doux soleil printanier. Situé à 600 mètres de la plage et à 800 mètres du centre-ville, l'Hôtel Club*** Le Capet possède une grande piscine extérieure, une bibliothèque, un restaurant français et un bar. Il bénéficie d'une localisation exceptionnelle pour les circuits touristiques, aux Portes du Golf de Saint-Tropez. Réparties sur 2 bâtiments principaux, dont l'un avec ascenseur, les chambres de l'Hôtel Club*** Le Capet disposent d'une télévision à écran plat et d'une salle de bains privative avec douche. Une connexion Wi-Fi est disponible gratuitement.

Inscription dans la limite des places disponibles et sous conditions de ressources.

En partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances : une aide financière sur le prix des séjours sera accordée par l'ANCV (et déduite du montant total du séjour) ainsi qu'une participation de la Ville à tout sénior retraité non imposable avant déduction fiscale ** ou si votre impôt ** est inférieur à 61 euros. Dans les deux cas, elle est accordée aux séniors âgés de 60 ans et plus, résidant en France. Le montant de la prime ANCV n'a pas encore été communiqué à la ville). ** : impôt sur le revenu 2015 avant correction.

Attention : vous devez être munis d'un passeport ou d'une carte d'identité en cours de validité pour voyager en avion et à l'étranger.



Le prix comprend : Les transferts en autocar au départ de Sainte-Geneviève-des-Bois vers l'aéroport d'Orly et de l'aéroport de Nice jusqu'à Sainte Maxime (aller/retour), le vol Paris/Nice aller et retour, la pension complète du dîner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 8, l'entretien des chambres, la fourniture du linge de toilette, le petit déjeuner sous forme de buffet, les déjeuners et dîners servis à table et le vin rouge et rosé à discrétion, une journée d'excursion à Aix en Provence avec un déjeuner au restaurant, les animations en journée (programme remis à l'arrivée), les soirées animées dont une soirée provençale, un accompagnateur Ville pendant tout le séjour et l'assurance annulation et rapatriement.

Participation : De 404,5€ à 614,5€

Ce séjour est réservé aux retraités de plus de 60 ans. Le seuil étant ramené à 55 ans pour les personnes retraitées en situation de handicap.

Pour ce séjour, la priorité sera donnée aux retraités non-imposables (30 maximum) et le montant de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 sera pris en compte pour le versement de la PRIME ANCV, ligne « impôt sur le revenu net avant corrections ».



Séjour en Croatie

8 jours et 7 nuits, du 29 juin au 6 juillet 2019 - 39 places maximum

Célèbre pour ses sites naturels sublimes et son atmosphère mi-slave, mi-vénitienne, à seulement 2 heures de Paris, la Croatie n'a pas fini de vous séduire avec ses petites îles de rêves, ses eaux émeraude, sa gastronomie et l'accueil des Croates, toujours enthousiastes, pour vous parler de leur pays. Vous séjournerez à l'Hôtel Club Quercus**** à Drvenik situé à 140km de l'aéroport de Dubrovnik. L'hôtel est situé à proximité d'un village de pêcheurs et à 100m de la plage de galets. Réputé pour son service accueillant, le Quercus réserve des vacances à l'ambiance conviviale en pleine nature.

Le prix comprend : les transferts en autocar de Sainte-Geneviève-des-Bois/Aéroport/Sainte-Geneviève-des-Bois, les vols Paris/Dubrovnik/Paris, les taxes aéroport, l'hébergement à l'Hôtel Club QUERCUS**** en chambre double, la pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 8, la Formule Tout Compris, l'animation francophone, l'assistance du correspondant sur place, les assurances responsabilité civile et annulation et bagages, l'assistance rapatriement médical, un accompagnateur Ville pendant tout le séjour.

Participation: de 920 € pour 20 personnes à 870 € pour 30 à 39 personnes.



Séjour en Crète

15 jours et 14 nuits,
du 16 septembre au 30 septembre 2019

On se laisse aisément séduire par la Crète, nimbée du mystère des grandeurs minoennes, sauvage mais accueillante, jalousement fidèle à ses traditions et fière de son passé, où sa luminosité, qui change au fil du jour, rehausse encore la beauté des paysages.

L'Hôtel Club Jumbo Stella Village est construit comme un véritable village crétois, entouré d'une végétation méditerranéenne et face à une petite plage de sable fin. Vous disposerez de 2 piscines avec transat autour, au cœur d'un village de 26 petites résidences de 2 étages accueillant un total de 240 chambres équipées de sèche-cheveux, climatisation, réfrigérateur, TV satellite, téléphone et coffre-fort (payant).

Le prix comprend : les transferts en autocar de Sainte-Geneviève-des-Bois/Aéroport/Sainte-Geneviève-des-Bois, les vols Paris/Héraklion/Paris sur vols spéciaux, l'hébergement à l'Hôtel Club JUMBO STELLA VILLAGE*** en chambre double, la pension complète du dîner du jour 1 au petit déjeuner du jour 15, la Formule Tout Compris, les excursions (avec car,

déjeuner, guide, boissons à table : 1/4 de vin et 1/2 d'eau) : La Crète Antique et d'Aujourd'hui et l'Île de Spinalonga et la ville d'Agios-Nikolaos, l'animation francophone, l'assistance du correspondant sur place, les assurances responsabilité civile et annulation et bagages et l'assistance rapatriement médical.

Participation: de 803,5€ à 1385€ selon revenus.

Attention : vous devez être muni d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité pour voyager en avion.



Circuit les fleuves italiens et Venise

8 jours et 7 nuits, du 7 au 14 mai 2019 - 49 places maximum

Découverte de la petite station estivale d'Orta San Giulio située sur la péninsule, balade en bateau au Lac l'Isèo et Montisola, Brescia, promenade croisière sur le Lac de Garde, visite d'une cave au milieu de la Franciacorta avec une dégustation de produits locaux, vins, charcuteries. Visite de la ville de Côme. Visite guidée de Verone, la belle ville de Juliette et Roméo dite "la petite Rome" ainsi que Padoue.

Visite guidée de Venise : la Place St Marc (la petite et la grande), les monuments du bassin de Saint Marc, le Palais des Doges... Excursion dans les Iles de la Lagune : Murano, Burano et Torcello.

Attention : vous devez être muni d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité pour voyager en Eurostar et à l'étranger.

Le prix comprend : la pension complète tout au long du séjour, les excursions prévues au programme avec un guide local et les entrées aux sites, l'assurance assistance rapatriement et la garantie annulation.

Participation : de 1230 € pour 40 personnes à 1470 € pour 20 personnes.

Mes séjours 2019

Comment s'inscrire ?

- ❶ Je remplis mon bulletin de préinscription, je numérote les séjours par ordre de mon choix
- ❷ **Jusqu'au 9 mars**, déposez-le à l'accueil de la Mairie annexe ou envoyez-le par mail à animations-retraites@sgdb91.com.
- ❸ **à partir du 14 mars**, le service Animation Retraités me téléphone afin de convenir d'un rendez-vous pour confirmer mon inscription.

Nom : Prénom :

Nom (conjoint) : Prénom (conjoint) :

Adresse : 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Téléphone : Portable :

☐ **Sainte-Maxime**

choix n°

☐ 1 personne

☐ 2 personnes

☐ **La Croatie**

choix n°

☐ 1 personne

☐ 2 personnes

☐ **La Crète**

choix n°

☐ 1 personne

☐ 2 personnes

☐ **Les fleuves italiens et Venise**

choix n°

☐ 1 personne

☐ 2 personnes

Pour nous contacter

Service Animations Retraités - Mairie annexe - Rue Emile Khan
☎ 01 69 46 80 45 - animations-retraites@sgdb91.com

Pour finaliser votre inscription

Vous vous présenterez avec :

- ☐ Une carte d'identité ou passeport en cours de validité
 - ☐ Votre carte de l'Animation Retraités (2018-2019) ou un justificatif de domicile de moins de 6 mois (Electricité, gaz, taxe d'habitation...) pour les nouveaux génévains qui s'inscrivent pour la première fois à un séjour.
 - ☐ Votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017
 - ☐ Une attestation de responsabilité civile délivrée par votre assurance habitation
 - ☐ Un acompte de 30 % (en espèce : 300 € en maxi) . Le solde devra être versé 40 jours avant le départ.
- À savoir : un certificat médical vous sera demandé 1 mois environ avant le départ du séjour.

Un doute sur la validité de vos papiers d'identité ?

Contactez le service des Affaires Générales au 01 69 46 80 00

C'est dans un contexte de baisse des recettes en direction des collectivités que s'inscrit la construction du budget 2019. Pour Sainte-Geneviève, c'est 5 millions d'euros en moins de dotations et subventions sur son budget de fonctionnement en 10 ans. Dans le même temps, la Ville doit assurer des actions nouvelles issues de décisions unilatérales de l'Etat à hauteur d'1,2 millions d'euros sans aucune compensation financière.



BUDGET 2019

Grâce à une gestion rigoureuse et responsable,
Sainte-Geneviève préserve son identité
et prépare la ville de demain

C'est un budget 2019 volontaire et ambitieux basé sur 4 grands principes constants depuis 2014 qui a été élaboré et voté le 18 décembre dernier :



01

UN HAUT NIVEAU DE SERVICE PUBLIC COMMUNAL
POUR ÊTRE AUX CÔTÉS DE CHAQUE GÉNOVÉFAIN

Garantir un haut niveau de service public malgré nos contraintes financières, c'est œuvrer pour faire vivre nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité républicaines, agir pour le bien commun, donner du sens à nos actions et à chacun les mêmes chances de réussite.

Avec un budget 2019 au plus près de la réalité de terrain, en comptant à l'euro prêt, la ville parvient à maintenir un haut niveau de service public municipal en direction de l'ensemble des Génoméains malgré les baisses de moyens.

02

DES ÉCONOMIES DE GESTION :
S'ORGANISER POUR FAIRE MIEUX AVEC MOINS

La maîtrise des ressources humaines se poursuit en 2019 afin de contenir un maximum les dépenses de personnel. Réfléchir à de nouvelles organisations pour optimiser le fonctionnement des services municipaux, encourager la mobilité interne, travailler au remplacement au cas par cas lors des départs en retraite ou encore limiter les heures supplémentaires sont des objectifs qui seront mis en œuvre cette année encore.

En 2019, le budget devra intégrer cependant des facteurs externes aux choix de la Ville comme le Glissement Vieillesse Technicité, estimé à 111 000 € et l'application du Parcours Professionnel Carrières et Rémunération (PPCR) qui entraînera une augmentation de 80 000 €.

En 2019, des efforts de gestion renforcés

Seulement les dépenses véritablement nécessaires au bon fonctionnement des services sont engagées. Elles sont systématiquement soumises aux procédures de mise en concurrence permettant de diminuer les coûts des prestations ou achats tout en maintenant un service identique voire plus qualitatif.

Parmi les dépenses contraintes, les fluides (eau, électricité, gaz, carburant) sont très précisément suivis afin que les volumes consommés soient les plus bas et les plus justes. Les baisses des consommations se poursuivront aussi en 2019 grâce à la réduction des coûts d'abonnement liés au passage à la Régie publique de l'eau par Cœur d'Essonne Agglomération.

Des mutualisations avec les villes de Cœur d'Essonne pour réaliser des économies et améliorer la qualité des prestations.

Si l'obligation de fusionner les intercommunalités a retardé la mise en place de nouvelles mutualisations au sein de l'agglomération, l'année 2019 permettra de commencer à engager les premières économies d'échelle tant attendues.

Achats groupés pour les fournitures administratives ou le carburant, mutualisation des systèmes d'information, du patrimoine ou encore des ressources humaines devraient commencer à porter leurs fruits dès cette année.

03

UN HAUT NIVEAU D'AUTOFINANCEMENT
POUR GARANTIR UNE SANTÉ FINANCIÈRE PÉRENNE

Une des clés de la construction du budget 2019 est l'ambition d'un haut niveau d'auto-financement. Cette année, il est de l'ordre de 4 millions d'euros.

Il permet un niveau d'investissement solide, condition indispensable pour

entretenir le patrimoine communal (écoles, gymnases, squares, voiries, bâtiments municipaux...) mais aussi faire des opérations de construction ou réhabilitation au service des habitants à la hauteur des enjeux de modernisation de notre ville.

Réhabilitation du
Club Junior de la Bergerie

Lancement de l'aménagement du terrain
d'entrée de ville Croix Blanche

Lancement de la réhabilitation
de la salle A. Malraux

Transfert de la crèche familiale et d'un relais
d'assistante maternelle (RAM)
vers les anciens locaux de la PMI

Commencement d'un programme
d'amélioration des équipements sportifs

Achat de balayeuses

Doublement de la vidéo protection

04

MAÎTRISE DE L'EMPRUNT
ET DÉSENDETTEMENT CONTINU DE LA COMMUNE

Dans sa stratégie de gestion de la dette, la Ville poursuit sa politique de désendettement en continuant à rembourser un montant de capital supérieur à celui du nouvel emprunt.

L'année 2018 a vu la résolution du dossier scandaleux

des emprunts toxiques avec des conditions avantageuses pour la Ville. D'ailleurs, au 31 décembre 2018, le ratio dette par habitant est plus faible qu'en 2007.

En 2019, l'encours de la dette baisse encore de 1,3 millions d'euros.



Accompagner les Génovéfains à tous les âges de la vie, c'est être aux côtés des familles dès la petite enfance, des jeunes pour faciliter leur autonomie ; de celles et ceux qui sont victimes d'un accident de la vie ; de nos aînés et de nos concitoyens en situation d'isolement et de précarité.



De la
petite
enfance...

La ville agira pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des très jeunes génovéfains avec **le déménagement de la crèche familiale et du Relai d'Assistantes Maternelles pour permettre un meilleur accueil et un plus grand confort.**

En matière de scolarité, **le dispositif de la Réussite Educatrice et l'Espace des parents proposent un parcours individualisé aux enfants en situation de grande fragilité, mais aussi aux parents qui se questionnent.**

Par ailleurs, depuis novembre 2018, **le Conseil Municipal des Enfants offre une tribune aux jeunes génovéfains pour inviter les enfants à s'exercer à la citoyenneté** et contribuer toujours plus à construire la Ville de demain.

Enfin, accompagner les 16-25 ans dans leur parcours vers l'autonomie et la citoyenneté est une priorité. **Le dispositif « Pass'Jeunes Citoyens » va pouvoir accélérer leurs projets d'autonomie en contrepartie de missions au service du collectif.**



La santé,
une priorité
pour tous

Alors qu'il devient de plus en plus compliqué d'obtenir des rendez-vous pour une consultation médicale, même à Ste Geneviève, l'Agence Régionale de Santé a donné son feu vert pour la création d'un **Centre de consultations et de soins urgents au cœur du site de Perray Vacluse.**



... Au
grand âge

La solidarité, c'est aussi prêter attention aux seniors. Ainsi, **la Municipalité continue ses efforts pour réserver une place toute particulière à nos aînés.** Il s'agit pour cela de proposer un vaste choix d'activités, de sorties culturelles, d'animations ludiques, festives et de voyages, mais aussi en veillant à repérer les personnes isolées, en luttant contre la fracture numérique ou en assurant un service public de soins ou de portage de repas à domicile.



Faire
vivre la
fraternité
génovéfaine

Dans un contexte où le pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations avec une hausse des prix de l'énergie pesant de plus en plus sur le budget des ménages, **la Ville est à l'initiative d'un regroupement de commandes pour la fourniture de fioul et de bois de chauffage afin d'obtenir des tarifs plus avantageux.**

En 2019, le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, conduira des actions nouvelles en matière de prévention et promotion de la santé, d'organisation et animation d'activités favorisant le lien social et la lutte contre l'isolement.



Le combat continue contre les discriminations et les préjugés



La Ville veut résolument agir pour faire vivre les valeurs de Liberté, d'Égalité, de Fraternité et le principe de Laïcité. Cet objectif passe par **la lutte contre les inégalités qu'elles soient sociales, liées au genre, au lieu de résidence, à une situation de handicap ou aux croyances...**

Parallèlement à toutes les actions éducatives et citoyennes menées dans les écoles et les structures jeunesse de la Ville, les agents de la collectivité sont particulièrement sensibilisés sur ces sujets et tout particulièrement sur la question des inégalités entre les femmes et les hommes.



Un soutien renouvelé aux acteurs associatifs et au monde sportif

Alors que nombre de collectivités diminuent leur financement en faveur de la vie associative, la ville maintiendra un haut niveau d'accompagnement des associations tant d'un point de vue financier que des projets. Cela passe aussi par un renouvellement de la mise à disposition de locaux afin de faciliter le développement de leurs activités.

D'autre part, avec plus de 6000 licenciés et le plus important club omnisport de l'Essonne (SGS), Sainte-Geneviève-des-Bois est résolument une ville sportive qui soutient le sport pour tous mais aussi le sport de loisirs.



Faire ensemble pour mieux vivre ensemble



savoir. Non loin de là, la reconversion de l'ancienne piscine en un lieu collaboratif unique est une réussite. Renommée « La Piscine d'en Face », cet équipement novateur marque la volonté de la Ville de défendre des projets innovants rassemblant les énergies autour du travail collaboratif. C'est un endroit de partages, de vie et de fête.

Toujours avec l'ambition de partager dans un esprit positif et citoyen, la Municipalité renouvellera ses initiatives **pour défendre les valeurs républicaines avec une édition 2019 de son Festival Républicain ainsi que sa Journée Citoyenne, le 13 avril prochain.**

EN 2019, SAINTE GENEVIÈVE VILLE ÉCO-RESPONSABLE, ENGAGÉE POUR LE CADRE DE VIE ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de répondre aux enjeux de santé publique mais également de limiter la pollution des sols, la ville poursuit son action « 0% phyto » tout en maintenant une haute qualité d'entretien en réalisant un fauchage mécanique efficace et un traitement par des produits agréés et respectueux de l'environnement.

La Ville recentre ses plantations autour de **massifs durables et de fleurs mellifères** qui permettent un repeuplement des abeilles sur le territoire. L'année 2019 verra aussi **l'augmentation du nombre d'arbres plantés** pour répondre à la fois aux enjeux de protection de l'environnement et aux critères du label 4 fleurs qui évolue d'année en année.

Enfin, dès cette année, une action forte sera menée pour aménager la parcelle d'entrée de ville « Francilienne » afin, d'une part, de travailler un projet environnemental qualitatif, et, d'autre part, de lutter efficacement contre les installations non autorisées.

Une politique d'achat au cœur de la démarche d'éco-responsabilité

Des véhicules renouvelés, des achats responsables, du matériel moins consommateur en énergie, des groupements de commandes, la mise en place d'une chaîne « recyclable » en lien avec le centre de traitement des déchets seront autant d'axes mis en avant afin de renforcer la démarche de ville éco-responsable.

Maîtriser l'urbanisation, c'est préserver notre cadre de vie

L'identité génovéfaine c'est surtout et avant tout notre cadre de vie que beaucoup nous envient. La Ville tient à le préserver et malgré la pression de l'Etat qui contraint les villes de grande couronne à construire plus, l'urbanisation est limitée à Sainte-Geneviève. Elle se limite à la construction de petits immeubles collectifs autour du quartier pavillonnaire sur seulement 3 rues de la ville : l'avenue Gabriel Péri, la route de Corbeil, et l'avenue Normandie Niemen.

En 2019, les dispositifs de sécurité seront renforcés et une police municipale sera créée.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

**Sainte-Genève-des-Bois
se mobilise pour préserver
son cadre de vie !**

“ **Sainte-Geneviève-des-Bois doit rester et restera la ville paisible que l'on aime pour son cadre de vie, son environnement exceptionnel, ses parcs et jardins et ses milliers d'arbres qui participent de son charme.** ”

Frédéric PETITTA
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

À la question "pourquoi avez vous choisi de venir vous installer à Sainte Geneviève ?" La réponse est souvent la même : la tranquillité. Une réponse formulée lors de l'accueil des nouveaux habitants venus élever leurs enfants dans un espace plus sain, moins stressant. Même aspiration pour les Génovéfains installés depuis de longues années. On vient et on reste à Ste Gen' pour son cadre de vie. Paradoxalement, la tranquillité demande des efforts constants. Des efforts quotidiens pour privilégier le bien commun au besoin personnel, des efforts quotidiens pour préserver le cadre de vie qui est celui de tous, des efforts quotidiens pour prendre soin de tous surtout des plus faibles et des plus isolés. Voilà pour quoi la ville a décidé de créer une Police municipale afin d'être au plus près des préoccupations des Génovéfains. La tranquillité devient réalité grâce aux gestes quotidiens, à l'attention à l'autre, au respect des règles et des consignes collectives. La commune doit à la fois accompagner cette citoyenneté et se montrer ferme face aux abus. Ce dossier balaie les actions menées par la Ville pour que la tranquillité "Made in Ste Gen" continue à ne pas être qu'un slogan mais bien une réalité.

3 QUESTIONS À

FRÉDÉRIC PETITTA



© Photos d'Aurélien

Votre Ville : Notre ville est réputée pour la qualité de son cadre de vie, celle-ci est-elle en train de changer ?

Frédéric PETITTA : Difficile de vous répondre d'un point de vue uniquement local. Il s'agit d'un constat national, nous vivons dans une société de plus en plus individualiste avec une "perte de vue" du collectif, du bien commun. Une somme de petites incivilités donne l'impression, parfois juste, d'une dégradation de notre cadre de vie. Pourtant c'est une minorité qui ne joue pas le jeu du collectif. C'est pour cela que la commune doit disposer de possibles sanctions mais aussi de moyens de sensibilisation et d'accompagnement pour l'immense majorité des Génovéfains qui souhaitent un espace public qualitatif. Sainte-Geneviève-des-Bois doit rester et restera la ville paisible que l'on aime pour son environnement exceptionnel, ses parcs et jardins

et ses milliers d'arbres qui sont l'âme de la ville mais qui à force de petites et grandes incivilités répétées mettent à mal notre identité. Je pense par exemple à la multiplication de dépôts sauvages, à l'encombrement sur les trottoirs ou aux cambriolages. À chaque problème la Ville se doit d'apporter des réponses graduées mais toujours concrètes.

VV : Justement, quelles actions vont être menées par la commune ?

F.P. : Nous le savons tous, les effectifs de la Police nationale sont insuffisants et doivent se concentrer sur les missions de protection des populations, voilà pourquoi nous avons décidé pour lutter contre les infractions de proximité, de créer une Police municipale qui sera complémentaire de la Police nationale. Son action sera définie clairement par une convention de coordination qui permettra d'articuler

“
À chaque problème, la Ville se doit d'apporter des réponses graduées mais toujours concrètes.”

au mieux les interventions auprès de la population. Les trois policiers municipaux auront comme mission principale de créer un lien de proximité grâce aux échanges et au dialogue avec les Génovéfains en plus de leurs missions définies par la loi (Cf. dossier).

D'autre part, nous avons durci par arrêté les sanctions envers les pollueurs en doublant l'amende pour dépôt sauvage qui pourra désormais

atteindre 3000 euros. Enfin, pour appuyer l'efficacité de nos mesures, nous doublerons notre dispositif de vidéo protection en ville.

VV : Ces actions sont-elles suffisantes ?

F.P. : La ville a toujours mis et continuera à miser sur l'intelligence collective mais il nous fallait nous doter d'outils dissuasifs. Cependant, nous n'oublions pas l'immense majorité des Génovéfains qui respectent les règles au quotidien et qui se saisissent pleinement de leur rôle de citoyen. C'est dans cette dynamique que nous œuvrons ensemble lors des Journées citoyennes par exemple. Il s'agit également d'un sujet majeur pour les enfants de la ville qui se sont exprimés lors du premier Conseil municipal des enfants où les questions de propreté et de cadre de vie reviennent énormément.

CRÉATION D'UNE POLICE MUNICIPALE

À quoi sert-elle ?



Dans un contexte où nous devons faire face à l'incivisme qui gagne du terrain au quotidien et qui pollue la vie d'un trop grand nombre, la création d'une Police municipale est une réponse. Sa création, actée lors du conseil municipal du 18 décembre, dernier, a pour objectif de renforcer les effectifs de sécurité sur le territoire. Son futur déploiement ne signifie en aucun cas un retrait de la Police nationale de la ville, puisqu'elle y sera présente en complément d'autres missions. Une convention de coordination sera d'ailleurs signée pour que chacun connaisse parfaitement son champ d'action.

Les policiers municipaux vont arpenter les rues génovéfaines dans les prochains mois et viendront renforcer le service des patrouilleurs de la ville avec des missions bien définies. Les agents prendront leurs postes route de Corbeil, en lieu et place de l'ancienne mairie. La proximité avec le commissariat n'est pas anodine !

Ils auront bien entendu une voiture non banalisée entièrement équipée afin d'intervenir au plus vite aux quatre coins de la ville, des VTT et auront à leur disposition des bâtons

de défense et des bombes de gaz lacrymogène. La Municipalité a fait le choix de ne pas armer ses agents, les policiers municipaux sont là pour lutter contre infractions du quotidien. La protection des biens et des personnes reste la mission pleine et entière de la Police nationale.

Les futurs agents suivront une formation continue obligatoire de 10 jours tous les 5 ans pour les agents et tous les 3 ans pour le chef de service.

PLUS PROCHE, PLUS RÉACTIF

Si la mission de la Police nationale est le maintien de l'ordre celle de la Police municipale est d'abord la prévention. Notre future Police municipale est avant tout un nouveau lien avec les Génovéfains. Son travail de maraude lui permettra d'être au contact quotidien avec la population et de faire remonter aux différents services municipaux les soucis rencontrés par la population.

Un grand nombre de problèmes peuvent et doivent se régler sans l'intervention de la Police nationale. Tout le monde y gagne en efficacité et en vitesse de résolution.



LES PATROUILLEURS

Prévention et sécurité

Ils se nomment Mounir, Laurine, Shéhérazade et Hervé, ce sont des Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) mais les Génovéfains les connaissent mieux sous le terme de "patrouilleurs".

Depuis 2012, en plus de signaler aux services municipaux les dégâts sur la voirie, ils ont pour mission la surveillance de la sécurité du patrimoine, le traitement des questions relatives aux problématiques d'hygiène et de nuisance entre particuliers, le recensement de la population et la surveillance de la voie publique, notamment les problèmes de stationnement et d'enlèvement de véhicules.

Rappelons-le : le stationnement à Sainte-Geneviève-des-Bois est gratuit mais le dépassement, plus d'une heure 30, en zone bleue est verbalisé. Hervé, chef d'équipe, se félicite de la future complémentarité avec la Police municipale : « Notre travail de lien permanent avec la population sera renforcé avec l'arrivée de nouveaux agents. »

+ d'infos

Service des patrouilleurs

Bâtiment Marc Sangnier

Rue Marc Sangnier

☎ 01 69 46 81 35

Le Maire est le premier magistrat de la ville, il est d'ailleurs Officier de Police Judiciaire (OPJ), la ville se doit de faire appliquer rapidement les décisions prises et celles à venir. La Police municipale est là aussi pour faire exécuter les arrêtés de police du Maire et représente la mairie relevant de ses compétences en matière de prévention, de surveillance, de tranquillité, de sécurité et de salubrité publique. Elle a accès aux images de vidéo protection.

Si la Police municipale et c'est son rôle principal, joue un rôle préventif elle est en capacité de verbaliser si elle constate une contravention aux arrêtés municipaux, dans certains cas d'atteinte au code de

la route (vitesse excessive avec retrait de permis pour un excès de vitesse de plus de 40km/h, conduite en état d'ébriété...), dans des cas précis d'atteintes aux codes de la construction et de l'habitation, du code l'environnement et du code rural. La Police municipale peut relever l'identité de contrevenants.

En cas de crimes et délits, les policiers municipaux peuvent rédiger un rapport sous l'autorité d'un officier de police judiciaire mais ne peuvent mener une enquête et exercer une mission du maintien de l'ordre. Bien entendu, la Police municipale de Sainte-Geneviève-des-Bois ne peut intervenir que sur le territoire de la ville.



Qui fait quoi ?

Police Nationale

La Police nationale peut mener tous types d'actions pour résoudre une enquête ou préserver la tranquillité publique dans le cadre strict de la loi ; contrôle d'identité, perquisition etc..

Assure la sécurité des personnes, des biens et des institutions.

Maîtrise les flux migratoires et lutte contre l'immigration illégale.

Lutte contre la criminalité organisée, la grande délinquance et la drogue.

Protège le pays contre la menace extérieure et le terrorisme.

Maintient et rétablit l'ordre public.

Dépend du Ministère de l'intérieur.

Peut intervenir sur tout le territoire français.

Les policiers sont armés et assermentés.

Police Municipale

Veille à l'application des arrêtés municipaux liés à la circulation routière dans la commune, au stationnement et aux rassemblements publics.

Veille à ce que les rues de la commune soient bien entretenues, sécurisées et dégagées.

Réprime les atteintes à la tranquillité publique.

Assure le maintien du bon ordre public.

Assure la sécurité aux entrées et aux sorties d'écoles ou vient en aide aux personnes âgées.

Maintient le lien entre la commune et les habitants.

Verbalise si elle constate une infraction aux arrêtés.

Dépend du Maire.

Intervient sur la commune uniquement.

Les policiers municipaux peuvent être armés ou non, à discrétion du Maire et sont assermentés.



INFORMATION ET DE PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Les recommandations du Commandant de police



C'est une vraie demande de la population et un besoin pour la Police nationale de pouvoir échanger en direct. Voilà pourquoi, après le succès des rencontres publiques de décembre à la salle du Miroir et à la maternelle de l'Étang, deux nouvelles réunions seront organisées les 20 février et 26 mars prochains.

Pour les officiers de police du commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois, "c'est l'occasion de demander à la population de devenir nos yeux sur la voie publique et de ne pas hésiter à composer le 17 en cas de doute ou de comportements d'individus suspects". Ces rencontres rappellent des évidences aux Génoméfiens pour éviter les cambriolages : ne pas laisser d'outil ou d'échelle dans les jardins des pavillons qui faciliteraient l'intrusion, prévenir ses voisins en cas de départ pour ouvrir et fermer vos volets régulièrement pour masquer votre absence, enlever le courrier et ne pas laisser ses clés sous le paillason...

En cas de cambriolage là aussi des conseils de base, comme ne rien toucher, ne jamais intervenir soi-même et appeler le plus rapidement possible les forces de l'ordre. Autre problématique, souvent évoquée lors de ces réunions, les "vols par ruse ou vols fausse qualité" en clair les faux facteurs, électriciens, agents des eaux ou de la mairie qui viennent démarcher les personnes isolées. Là encore, le bon sens doit l'emporter ; ne faites entrer personne chez vous et appelez vos voisins pour ne pas être seul.

Les fonctionnaires de police ou tout autre corps de métier sont possesseurs de cartes professionnelles, il faut les demander et en cas de doute, contacter le commissariat pour vérifier l'identité de vos interlocuteurs.

Sans tomber dans la paranoïa excessive, les dangers viennent aussi d'internet de manières plus subtiles. Il ne faut jamais ouvrir un mail si vous avez un doute de la provenance, protégez votre ordinateur avec un logiciel anti-virus et si vous payez en ligne vérifiez d'être sur un site ayant un petit cadenas ou une petite clé en bas de l'écran, gage de sécurité.

Une dernière précision : un organisme officiel ne demandera jamais de donner vos coordonnées bancaires par mail. Vous pourrez poser toutes les questions possibles lors des deux prochaines réunions les 20 février et 26 mars prochains.

+ d'infos

Commissariat de Sainte Geneviève-des-Bois

☎ 01 69 72 17 17

VIDÉO TRANQUILLITÉ

Doublément des caméras !

C'est une salle discrète. À l'intérieur, sur un écran géant toutes les caméras de la ville diffusent leurs images en direct. Cela s'appelle un Centre de Surveillance Urbaine - CSU - et, d'ici, un agent peut contrôler et zoomer avec une des 17 caméras réparties discrètement sur les points stratégiques de la ville : gare, place du marché, quartier des Aunettes, entrées et sorties de ville, collèges et écoles.

Ce système de vidéo tranquillité a été autorisé par la préfecture le 6 décembre 2011 et renouvelé en septembre 2017. Ce CSU va bientôt déménager dans le nouveau poste de Police municipale avec deux opérateurs aux manettes qui géreront désormais 34 caméras. Ce doublement permettra une meilleure couverture des équipements publics, des commerces et des entrées et sorties de ville. Les agents seront, bien sûr, en liaison directe avec les agents de la Police municipale pour une meilleure efficacité.

STATIONNEMENT

La sécurité des piétons avant tout

Profiter en toute liberté de l'espace public passe aussi par l'accès aux trottoirs. Il ne peut plus être admis que des personnes à mobilité réduite, des poussettes ou même des enfants soient obligés de marcher sur la route car un véhicule stationné leur bloque le chemin. Même devant chez eux, les propriétaires de véhicules n'ont pas le droit de stationner sur le trottoir, encore moins avec les 4 roues.

Que ce soit pour une nuit ou pour quelques minutes, le temps de déposer les enfants à l'école ou de d'acheter sa baguette, les règles de stationnement doivent être respectées pour ne pas mettre en danger notre sécurité et celle de nos enfants.

DÉCHETS MÉNAGERS

Quel déchet pour quel bac ?

Propriétaires de maisons individuelles ou résidents d'habitations collectives, nos déchets ménagers doivent être triés. L'arrêté du 12 janvier a été l'occasion de faire un rappel des règles.

DÉJECTIONS CANINES, MÉGOTS, PAPIERS Petits gestes, grands effets



Qui n'a jamais eu la tentation de jeter discrètement son ticket de caisse par terre, faute de corbeille à portée de main ? Et les fumeurs, ont-ils systématiquement des cendriers pour y jeter leurs mégots ?

Lorsqu'on sort nos compagnons à quatre pattes pour qu'ils fassent leurs besoins, on se dit « pas vu, pas pris » ? Si nous avons tous déjà eu la tentation de laisser à la collectivité le soin de ramasser nos déchets ou ceux de nos animaux, nous savons pourtant bien que ça n'est pas acceptable.

Avant tout parce que les agents de la Ville ne peuvent pas agir en temps réel et que tous les déchets que l'on laisse dans la nature polluent notre environnement.

Un mégot de cigarette mettra deux ans avant de disparaître.

Mais aussi parce qu'on n'accepterait pas de voir ce comportement chez autrui. Il revient à chacun d'entre nous d'adopter les bons réflexes et de prendre conscience que nous sommes responsables de ce que nous produisons. Le meilleur des déchets reste celui que l'on ne produit pas.

Bientôt, des distributeurs de sacs pour les déjections seront installés dans les lieux où l'on constate le plus de saletés (canal, parcs et jardins) afin d'encourager les comportements citoyens !



La gestion des déchets relève de la compétence de la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne. Celle-ci met à disposition de tous les Génoméains des containers de couleurs différents dont chacun a une fonction spécifique; jaune pour les emballages ménagers (brique de lait ou jus de fruits en cartons, prospectus et papiers). Marron à usage exclusif des ordures ménagères. Les déchets végétaux sont collectés eux dans des bacs de couleur verte.

Le verre doit être collecté dans les

des points de collecte spécifique disponibles sur le site www.coeuressonne.fr. Les médicaments doivent eux être ramenés en pharmacie.

Les poubelles ne doivent servir qu'à ces usages précis et ne doivent pas être déplacés dans la ville pour d'autres utilisations. Un numéro vert est à votre disposition si celles-ci sont dégradées au 0800 293 991 ou sur le site de Cœur d'Essonne.

L'arrêté revient aussi sur les conditions de mise à disposition de ces conteneurs pour les habitants et une possible restriction d'accès entre 22h et 6h pour éviter les nuisances sonores. Par ailleurs, la commune rappelle qu'il est du ressort des habitants de faciliter le passage des véhicules des agents d'entretien en évitant un stationnement gênant et en entretenant leurs arbres et leurs haies.

Du bon sens encore en positionnant ses containers pour ne pas encombrer les trottoirs et empêcher les personnes à mobilité réduite et les poussettes de circuler. Du bon sens toujours en évitant de faire déborder ses poubelles et de salir ainsi nos trottoirs. Là encore ce sont nos actions quotidiennes, notre souci du bien public et de nos voisins qui continueront de faire de Ste Gen' une ville où il fait bon vivre.



© Photos d'Auré

points d'apports volontaires disposés dans toute la ville. Les objets encombrants sont collectés sur appel et il faut éviter de jeter les objets polluants (piles, pot de peintures etc..) dans ces différentes poubelles et les amener dans l'un

+ d'infos
www.coeuressonne.fr
☎ 0 800 293 991 (n° vert)



DÉPÔTS SAUVAGES

Jusqu'à 3000€ d'amende pour les auteurs

Les chiffres parlent d'eux même : en 2018, les services municipaux chargés de garder nos rues propres sont intervenus 400 fois, soit plus d'une fois par jour, pour ramasser 200 tonnes de dépôts sauvages. Un grand nombre d'entre vous le vivent quotidiennement et ont écrit directement à la Ville pour signaler ces incivilités insupportables, voire dangereuses.

Une amende pouvant aller jusqu'à 3000 €.

Ces chiffres démontrent une montée croissante de l'incivilité de quelques-uns aux dépens de tous les autres. Il fallait donc réagir. Le 12 janvier dernier, le Conseil Municipal a délibéré et s'est ainsi donné les moyens d'infliger aux auteurs une amende pouvant aller jusqu'à 3000 euros. « *Trop, c'est trop*, confirme Frédéric PETITTA, *je vous le dis, ça suffit. C'est la raison*

pour laquelle, nous avons pris un arrêté pour pouvoir sanctionner financièrement ces individus qui nuisent à notre cadre de vie. »

Le propriétaire du terrain peut lui aussi être poursuivi si celui-ci tolère, accepte ou facilite par négligence ces décharges à ciel ouvert. Il n'est plus possible d'accepter de tels faits et c'est l'affaire de tous les Génomains de signaler ces méfaits. Rappelons qu'il existe un numéro vert gratuit, **0 800 293 991**, pour prendre rendez-vous avec les équipes de Cœur d'Es-sonne Agglomération, compétent en la matière, qui viennent récupérer les déchets à votre domicile.

Leur volume ne doit pas dépasser 2m³.

Ils doivent être facilement collectables et ne pas présenter de danger pour les agents, n'hésitez pas à



rabattre les clous et supprimer les bords coupants.

Bien entendu les déchets électriques et électroniques (électroménagers), toxiques et ceux des travaux domestiques tels que gravats, doivent être déposés en déchetterie. Faisons en sorte que Ste Gen' reste la ville toujours aussi agréable à vivre !

+ d'infos

www.coeuressonne.fr
rubrique Déchets.

☎ 0 800 293 991 (n° vert)



Top départ pour une nouvelle vie !



Près de 6 000 personnes ont poussé les portes de la Piscine d'en Face samedi 9 et dimanche 10 février. Venus de tous les quartiers, et de tous les âges, ces milliers de Génomévain-es sont venus se plonger dans le petit bain de la nostalgie mais aussi dans le grand bain du futur possible. La transformation de ce lieu de souvenirs familiaux en nouveau lieu de vie et de partage a fait l'unanimité. Les résidents mobilisés ont voulu proposer un week-end inoubliable aux Génomévains et leur montrer que cette Piscine d'en Face continuait à être la leur, que les associations culturelles, sportives, les entrepreneurs, les espaces de restauration ont été imaginés pour tisser de nouveaux liens, de nouveaux échanges et que l'histoire ne faisait que commencer. À nous de l'écrire mais la première page était, de l'avis général, magnifique.

Retrouvez toutes les photos du week-end, les témoignages et la vidéo sur www.sgdb91.com



LA PISCINE d'en Face



© photos d'Auré









Festival ARTIKULATION URBAINE

DU 9 FÉVRIER
AU 16 MARS 2019

**LE RENDEZ-VOUS DES DANSES HIP HOP
PRÈS DE CHEZ VOUS !**

Cet événement propose chaque année une programmation très riche pour mettre en valeur et partager cette culture née dans les années 70 au cœur des ghettos new-yorkais. Aujourd'hui, les danseurs urbains ont quitté le bitume pour se produire dans les plus hauts lieux comme les opéras et les grandes scènes nationales. L'objectif de cette nouvelle édition est de souligner cette ouverture en invitant d'autres univers à partager cette passion pour la pratique de la danse et la création artistique à travers des rencontres de tous les styles.

Et cela a commencé dès le 9 février à la salle Gérard Philipe avec le concours de street dance House Of Crew où tous les talents pros ou juniors venus de toute la France étaient invités à s'affronter sur scène et avec le sourire.

Le 15 février c'est au cinéma de l'espace Marcel Carné que le public était invité à voir « Des Racines et des Fruits », un film traitant des origines du Hip Hop. Après la projection, Meetch, danseur professionnel et réalisateur du film, a donné une conférence pour revenir sur

son travail de chorégraphe danseur et réalisateur.

Ensuite, à partir du 17 février et jusqu'au 16 mars l'Espace Danse de la Bergerie deviendra l'ambassade de la culture urbaine en accueillant une série de rencontres autour de la danse. Ateliers de création, écriture chorégraphique, performance, battle inter-villes ou garçons contre filles, etc. le lieu accueillera le meilleur du Hip Hop pour partager cette passion pour la danse.



APPEL À SOLIDARITÉ

En route pour l'inclusion et la solidarité

Aurélié Bossu, professeur d'éducation physique et sportive au collège Jules Ferry, organise une collecte de fonds pour financer un séjour d'intégration avec une classe « ULIS », qui accueille des enfants en situation de handicap sur le plan cognitif, et une classe de 5^{ème}.

Prévu pour le mois de mai dans le Jura, le séjour sera placé sous le thème « En route pour l'inclusion et la solidarité ». C'est tout l'esprit de cette initiative portée par l'enseignante et ses collègues. En permettant aux élèves de ces deux classes de mieux se connaître, ce séjour a pour objectif d'apprendre à chacun la vie en collectivité, la solidarité et le dépassement de la différence de l'autre. Sur place, des activités seront organisées dans différentes matières comme l'éducation physique, le français, la technologie et la géographie. Elles valideront des compétences comptant pour le Brevet des Collèges.

Les contributions financières récoltées sur le site partenaire de l'Education Nationale www.trousseaprojets.fr permettront de réduire la participation des familles.

+ d'infos

Collège Jules Ferry

☎ 01 60 16 03 36

aurelie.bossu@ac-versailles.fr
trousseaprojets.fr



Le 9 février, le concours de House of Crew 2019 a ouvert le festival en beauté en réunissant 160 danseurs venus de toute la région, 14 bénévoles impliqués dans l'organisation et 480 spectateurs. Bravo aux lauréats :

Catégorie Junior :

- 1 - La brigad
- 2 - Smoking Sina
- 3 - Majestik (Sainte-Geneviève-des-Bois)

Catégorie Pro :

- 1 - Même et So fly
- 2 - AKG
- 3 - Kumo Crew

INFORMATION ET RÉSERVATION

MJC 01 60 15 26 58 - contact@lamjc.fr

House Of Crew 2019

ARTikulation Urbaine 2019



KRAKEN BOXING

Club ambassadeur de la boxe française

Les 26 et 27 janvier derniers, le Kraken Boxing organisait les championnats départementaux de boxe française, ou savate. L'occasion pour les amateurs de boxe de participer à un beau moment de sport mais aussi de convivialité et de partage.



Pour la cinquième année consécutive, le dorénavant bien connu club de boxe génovéfain Kraken Boxing organisait en partenariat avec la Fédération Française de Savate, le Département et le soutien de la Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois, un challenge départemental. Les 26 et 27 janvier derniers, les amateurs de boxe française ont pu se régaler en participant ou en regardant cette compétition organisée au Gymnase N. Copernic.

L'événement était découpé en deux phases avec, d'abord, une journée entièrement dédiée aux compétitions pour les adultes avec les catégories juniors, seniors et vétérans. « C'est très important de proposer ce genre de compétitions, explique Séverine Busson, présidente du club Kraken Boxing. Il y a aujourd'hui très peu de compétitions auxquelles les vétérans peuvent s'inscrire. Les restrictions dans ce sport, et pour cette catégorie, sont telles que les vétérans, notamment, sont privés de beaucoup de combats. »

Les grands étaient donc ravis, mais aussi les petits. Les plus jeunes n'étaient pas en



reste avec le Championnat Jeunes Essonne. Un événement majeur pour les boxeurs et boxeuses âgés de 11 à 15 ans, car la qualification à ce challenge est essentielle pour pouvoir tenter les Championnats d'Ile-de-France, puis les Nationaux. Près de 150 adolescents étaient d'ailleurs inscrits pour cette journée particulière.

Le club génovéfain qui présentait quelques-uns de ses talents s'en est sorti avec brio car cinq de ses élèves dont quatre filles se sont qualifiés : Léa Carrera-Rego, Lilie Quittard, Tiphaine Breslavtev, Arlène Dejean et Yoni Mebtoul-Bastin. Ils pourront combattre aux prochains championnats d'Ile-de-France. Le club ajoute aussi deux vice-champions d'Essonne à son actif : Rémy Jayet et Hugo Vasseur.



Si la compétition et le challenge étaient les maîtres-mots de ce week-end sportif, la présidente de Kraken Boxing n'en a pas oublié le plaisir et la détente. Ainsi, les tout-petits, à partir de 5 ans, étaient invités à monter sur le ring avec leurs gants de boxe pour faire la démonstration de leurs talents. Ils ont aussi pu s'amuser avec un gonfleur-sculpteur de ballons et une maquilleuse venus spécialement pour divertir tous les publics : petits, grands, boxeurs amateurs ou pro. Il y avait du bonheur et du sport pour tout le monde.

+ d'infos

Kraken Boxing Club

☎ 06 08 30 09 10

kraken.boxingclub@gmail.com

SGS JUDO

Toujours premier club de France !

Pascal Renault, président de la section judo de SGS est un président de club heureux. Avec près de 600 adhérents, SGS Judo est en effet toujours le club classé numéro un sur le plan national au regard de ses résultats.

« Cette année, les judokas féminines se sont remarquablement illustrées se réjouit Pascal Renault. En compétition par équipes, elles sont vice-championnes de France en seniors, médaillées de bronze pour les juniors et un titre de championnes de France pour les cadettes. Les garçons ont aussi remporté de beaux podiums. On a été deux fois champions de France par équipes grâce aux seniors en 2016 et 2017. » Avec de si beaux résultats, le club génovéfain est encore le premier club en France. Le secret de ce succès c'est, selon le président, l'état d'esprit du club.

« On travaille à partir du groupe pour faire émerger des individualités. Mais on réussit aussi et surtout parce qu'on ne laisse personne de côté. On s'occupe de tous : garçons et filles, des minimes aux seniors, on représente toutes les catégories. On doit aussi notre succès au soutien de la Municipalité et du Département, sans oublier l'engagement de notre belle équipe d'entraîneurs. »



© Stéphane Bonnet

Un cocktail gagnant qui assure à n'en pas douter de nombreux podiums à venir et une place de numéro un pour longtemps encore.

+ d'infos
SGS Judo
☎ 01 60 16 43 33

LIONS CLUB

Un spectacle pour la bonne cause

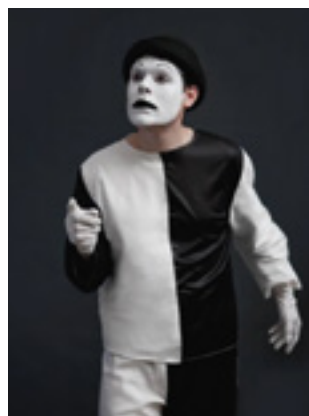
Le Lions Club en collaboration avec la Ville organise le 17 mars prochain à 16h au sein de l'auditorium Rudolf Noureev, un spectacle au profit des enfants autistes de Sainte-Geneviève-des-Bois, d'Essonne et de France.

Pour cette belle et noble cause, le collectif de musiciens génovéfain installé à La Piscine d'en Face « accord majeur » assurera la première partie.

Ensuite, Francis Perin, montera sur scène pour présenter son spectacle intitulé « Le Mime FPAO se remet en scène ». L'occasion de contribuer à aider les enfants en situation d'autisme, mais aussi, de venir en famille pour découvrir et redécouvrir l'art, si français, du

mime. Dans ce spectacle l'artiste raconte et décline, sans un mot, les différents visages des sentiments. Un très beau spectacle poétique, parfois émouvant, mais aussi drôle.

Prévente et renseignements :
☎ 06 63 63 28 76
Tarif : 12€ pour les adultes,
8€ pour les enfants



UNIVERSITÉ POPULAIRE DU SAVOIR

Le « Printemps de la Paix » : un mois de conférences



Depuis 2014, l'Université Populaire du Savoie a consacré plusieurs séances à la mémoire de la Grande Guerre. Cette année, pour le dernier acte du centenaire de la Première Guerre mondiale, l'association consacre son programme du Printemps aux traités de paix. Ceux-ci devaient mettre fin officiellement au conflit, mais ambitionnaient aussi d'en faire « la der des ders » en installant un nouvel ordre international qui éviterait le retour de telles horreurs. On sait ce qu'il en fut.

L'association vous invite à participer aux rencontres coordonnées par Jean-Pierre Warnier et Michel Groulez les 13, 20 et 27 mars prochains pour réfléchir à l'histoire de cette entreprise diplomatique qui devait installer une paix durable.

Les séances se tiennent à 19h à la salle de la Châtaigneraie et durent environ 1h30.

+ d'infos
Université Populaire du Savoie
Maison des Services Publics
Claude-Rolland
5/7 avenue du Canal
☎ 07 86 28 35 71
upsugenov@gmail.com
http://ups.sgdb.free.fr



David Larose

UNE VIE DE CHAMPION

« Je n'ai pas eu une vie facile, je n'avais rien je me suis battu pour obtenir ce que je voulais. » Mental de guerrier, discipline de judoka, David Larose démontre à travers la multitude de titres sa volonté de gagnant : champion du monde junior en 2004, champion du monde par équipe en 2011, vice-champion d'Europe en 2014, trois médailles au championnat d'Europe par équipe de club, double vainqueur du Paris Grand Slam. L'athlète génoévain vient, à tout juste 33 ans, de raccrocher son kimono de compétiteur, non sans être passé par la case : sélectionné aux Jeux Olympiques de Londres en 2012.

Engagé politiquement, il est aussi élu au Conseil municipal de la Ville et s'attache à accompagner et apporter son expertise sur les questions liées au sport. Connue et reconnue pour ses exploits sportifs, David cache derrière son timide sourire et sa discrétion une vie faite de fêlures, de douleurs et d'abandon. Ces failles, Alain Olivier les a couchées sur les pages d'un livre publié en décembre dernier. Intitulé « De la DDAS aux Jeux Olympiques, les trois vies de David Larose », le champion revient, à travers cet ouvrage, sur les obstacles qui ont jalonné sa vie depuis sa plus tendre enfance.

« J'ai été placé dès l'âge de 3 mois à l'Aide Sociale à l'Enfance, raconte David Larose. Puis j'ai vécu en famille d'accueil. Pendant les neuf premières années de ma vie, ces gens chargés de prendre soin de moi ne m'ont donné que le minimum syndical et même moins. Ils étaient à la limite de la maltraitance émotionnelle et psychologique. Ils ne me portaient aucun intérêt. À 10 ans, je ne savais pas nager, je ne savais pas faire de vélo, je n'étais pas très bon à l'école et je lisais mal. J'ai demandé à partir de chez eux et j'ai alors été placé en foyer. »

Si David Larose décide à 33 ans de raconter tout ce parcours, ce n'est certainement pas pour s'épancher, mais pour envoyer un message positif à la jeunesse et lui donner une source d'inspiration et l'envie de réussir malgré les difficultés. *« Je parlais avec un handicap, mais je n'ai jamais eu pour ambition de subir ma vie ou qu'on s'apitoie sur moi. J'ai très vite compris qu'il me fallait redoubler d'efforts pour réussir. »*

Et la réussite, pour David, c'est sa rencontre avec le judo. Durant son séjour au foyer, le jeune garçon est obligé de choisir un sport. Dissipé à l'école, il est orienté vers le judo afin de

canaliser son énergie débordante. David y trouvera un cadre, un sport qui lui imposera un code moral, des règles de vie et qui façonnera ses aptitudes physiques mais surtout un mental solide. Pour le jeune homme, ce sport est une évidence. Dès ses premiers pas sur un tatami, il comprend : sa vie ce sera le judo et rien d'autre.

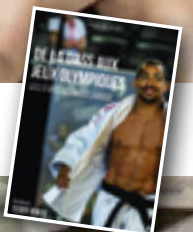
« Il m'a fallu beaucoup de travail. J'ai tout de suite été très bon. J'ai gagné des titres et j'ai ensuite fait Sport-Etudes. Je n'ai rien lâché et le judo me l'a bien rendu. » Dès lors, David enchaîne les compétitions et les médailles, avant de raccrocher l'année dernière. Mais, passionné, l'athlète ne s'est pas éloigné des tatamis. Entraîneur depuis près d'un an, au sein de SGS Judo, il a en charge les jeunes judokas de 15 à 17 ans.

« C'est passionnant, car c'est l'âge où tout se décide confie le champion. Soit ils partent, soit ils restent. Et dans ce cas, j'aime l'idée de leur transmettre cette envie de réussir j'ai surtout l'envie de les emmener loin et, à très haut niveau. » Les judokas génoévains sont à n'en pas douter entre de bonnes mains.



“ Je n’ai pas eu une vie facile, je n’avais rien. Je me suis battu pour obtenir ce que je voulais. ”

Le lien pour commander
le livre : www.les3vies.com



Ils se sont implantés

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES

Boulangerie Variété française

La boulangerie Kervarrec change de propriétaire et devient la "Variété française".

Depuis le 29 novembre 2018, M. Kamara a repris le commerce et propose désormais des pains travaillés à "l'ancienne" avec du levain fabriqué sur place. Les macarons au spéculos ou à la framboise comme les sandwiches au poulet au pain de sésame sont tous faits maison.

+ d'infos

189, avenue Salvador Allende
Sainte-Geneviève-des-Bois

☎ 01 60 15 13 53

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 20h et le dimanche de 7h à 14h45

MON SALON BIO

140, route de Longpont
☎ 09 73 57 05 50



Laura Bekesi a ouvert depuis novembre dernier le tout premier salon de coiffure entièrement bio et naturel de la ville. Passionnée par son métier de coiffeuse, Laura a failli y renoncer à cause de l'utilisation répétée des produits chimiques qui l'ont rendue malade.

Elle refuse cette fatalité et décide de se tourner vers les produits naturels et bios qui finalement auront soigné ses brûlures. "Mon Salon Bio" est un endroit où elle accueille ses clientes et ses clients pour les coiffer et prendre soin de leur beauté exclusivement avec des produits sains.

CABINET D'INFIRMIÈRES

2, allée des Charmes
Fatou Camara ☎ 06 18 89 08 49
Moh Coulibaly ☎ 06 14 11 45 17



Depuis le mois de novembre, Fatou Camara et Moh Coulibaly, deux infirmières libérales et amies, ont ouvert leur cabinet dans les locaux du centre de Kinésithérapie de Dominique Merle.

Avec plus de 10 ans d'expérience dans les grands hôpitaux publics de Cochin et Necker, elles se déplacent dans toute la ville chez vous ou peuvent vous accueillir sur place sur rendez-vous, pour tous types de soins (pansement, injection, prise de sang, perfusion, pilulier...).

COMMERCES DE PROXIMITÉ

Une retraite bien méritée



Les marchés génovéfains, elle les connaît bien. Cette commerçante spécialisée dans le prêt-à-porter mixte y aura travaillé 36 ans ! Marie a trouvé sa vocation sur le tard. Elle qui a travaillé dans une banque jusqu'à l'âge de 28 ans ne regrette pas sa reconversion. Rien ne l'a jamais rendue plus heureuse que l'ambiance conviviale des marchés et le contact avec la clientèle.

Voilà, après 36 années, Marie a rangé ses étals, mais non sans avoir organisé ses pots de départs au pluriel. « J'ai servi le

café, les chocolats chauds et des viennoiseries pendant plusieurs semaines, raconte Marie. Les clients sont venus en nombre pour me dire au revoir. J'ai eu des cadeaux, des bisous, il y eu aussi beaucoup de larmes. »

Mais rassurez-vous les larmes ont déjà séché et Marie est aujourd'hui heureuse de profiter de sa retraite et de consacrer son temps à sa famille et ses nombreux petits-enfants. C'est désormais en cliente qu'elle pourra profiter des marchés génovéfains.



JOURS DE MARCHÉ

Marché du Donjon

Mercredi de 8h à 12h30,
Vendredi de 14h à 19h30,
Dimanche de 8h à 13h

Marché de la Gare

Samedi de 8h à 12h30

FICHE 4 pratique

Inscription sur les listes électorales

Ce qui change pour moi en 2019

Sandra a l'intention de voter lors des prochaines élections, mais les modalités d'inscription sur les listes électorales ont évolué. Quels changements à partir de 2019 ?



POUR LES ÉLECTEURS

Auparavant, la limite de dépôt d'inscription était fixée au 31 décembre. Désormais, Sandra peut s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Pour les élections européennes prévues le 26 mai 2019, il est tout à fait possible pour Sandra de s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Par ailleurs si les démarches en mairie ou par courrier sont toujours possibles, elle peut aussi s'enregistrer en ligne, sur les sites suivants :

www.demarches.interieur.gouv.fr
ou www.service-public.fr



POUR LES COMMUNES

Un nouvel outil de gestion des listes électorales a été créé, il est géré directement par l'INSEE. La prise en compte des changements dans la vie de Sandra est désormais assurée par les services de l'INSEE et non plus la municipalité.

CE QUI NE CHANGE PAS

Pour être inscrite sur une liste électorale, Sandra doit être âgé(e) de 18 ans à la veille du scrutin, être de nationalité française ou ressortissante d'un État membre de l'Union européenne, jouir de son droit de vote et apporter la preuve de son attaché avec la commune d'inscription.



+ d'infos

Service des Affaires générales et Elections

☎ 01 69 46 80 72

affaires-generales@sgdb91.com

Mairie Annexe et Maison des Services Publics
" Claude Rolland "

● VIE PRATIQUE ●

Permanences

AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES MÉDIAVIP 91

Sans rendez-vous :

1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h
à la MSP Claude Rolland.

3^e vendredi du mois de 14h à 17h
en Mairie annexe.

4^e jeudi du mois de 9h à 12h à la Maison
de la Justice et du Droit de Cœur d'Essonne
Agglomération.

Sur rendez-vous : 2^e mardi du mois de 14h
à 17h à la Maison de la Justice et du Droit de
Cœur d'Essonne Agglomération.

POINT RELAIS CAF

Sans rendez-vous : Ouvert le lundi, mardi,
jeudi et vendredi de 9h à 11h30 et de
13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 11h30 à
l'Espace Rol Tanguy
au 10 rue des Siroliers.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Sans rendez-vous : mardi de 10h à 12h
au 4, rue des Ecoles.

☎ 01 69 04 10 56

RELAIS DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Sans rendez-vous : jeudi de 10h à 12h au
105, avenue de la Liberté. ☎ 01 69 25 71 02

CIDFF

Sur rendez-vous : ☎ 01 69 46 81 50

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à
17h et vendredi de 9h à 12h à la Maison
de la Justice et du Droit de Cœur d'Essonne
Agglomération.

Sans rendez-vous : vendredi de 14h à 17h à
la Maison des Services Publics C. Rolland

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Aider au règlement amiable des conflits.
À la Maison de la Justice et du Droit
de Cœur d'Essonne Agglomération.

Sur rendez-vous : ☎ 01 69 46 81 50.

L'UNION LOCALE DU VAL D'ORGE

Un problème de consommation ? Un problème
concernant votre logement ?

Sur rendez-vous : ☎ 01 69 46 11 46 -
clcv91700@free.fr

Résidence "la Héronnière" -
avenue de Brétigny, bât. Vendée
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE

14, rue des Douze Apôtres - 91000 Evry

Sur rendez-vous : ☎ 01 60 78 01 27

2 mardis par mois (hors vacances scolaires).

FRÉDÉRIC PETITTA, MAIRE

Cabinet du Maire

Vendredis 22 février, 15 et 29 mars et 19 avril.

Inscription téléphonique le matin de la
permanence, de 9h à 12h au 01 69 46 80 29.

Ste Geneviève Avant Tout

Madame, Monsieur,

Tous les ans à Sainte-Geneviève, nous rendons hommage à la mémoire d'Ilan Halimi, victime de la barbarie et de l'antisémitisme, découvert le long de la voie ferrée en 2006.

Parce qu'il était juif, Ilan a été kidnappé, séquestré, torturé pendant trois semaines par une horde de barbare, puis abandonné et laissé pour mort. Il succomba à ses blessures lors de son transfert à l'hôpital. Ce crime odieux a été commis ni plus, ni moins, par des obscurantistes, au nom d'une idéologie que l'on croyait disparue de notre pays : la Haine des juifs.

A travers cet assassinat, les pages les plus sombres de

notre histoire nous rappelaient plus que jamais leur actualité.

74% : c'est le chiffre alarmant de l'année 2018 qui illustre la proportion inquiétante de progression des actes antisémites dans notre pays. Face à ce contexte, l'action publique locale doit jouer un rôle prépondérant pour lutter contre ce fléau qui mine notre jeunesse, notre société toute entière.

Nous devons rester vigilants, éduquer les plus jeunes, accompagner les parents, multiplier nos interventions contre le communautarisme et pour la fraternité dans tous les compartiments de notre société. La meilleure manière de combattre cette haine, c'est de lui opposer

l'éducation, la culture, la citoyenneté, le vivre ensemble...

Mais ce travail passe aussi par le devoir de mémoire. Ce devoir de mémoire qui nous appelle à lutter contre toutes les formes de discriminations : l'antisémitisme, le racisme, la xénophobie, l'homophobie et tant d'autres fléaux... En tout état de cause, c'est bien en multipliant les actions citoyennes au quotidien, c'est bien en mobilisant toutes les énergies collectives et individuelles, que nous parviendrons à éradiquer les discriminations, quelles qu'elles soient.

Pour Sainte Geneviève Avant Tout
Jacqueline DIARD, 1^{ère} adjointe au Maire.

Sainte-Geneviève pour TOUS, pluraliste et constructif

Chères Génovéfaines, chers Génovéfains,

C'est dans les vieux pots qu'on fait les meilleures confitures. Pourquoi ce proverbe pour commencer une tribune sur la politique locale ? Parce que pour moi, les "vieux pots" ce sont nos institutions et la République. Colère et destruction sont toujours plus faciles à montrer dans les médias ; c'est spectaculaire et immédiat. C'est oublier que projets d'avenir, investissements, financement des infrastructures, service aux personnes âgées, etc, sont des réalités concrètes qui se construisent en dehors de la lumière des plateaux télé ou de la colère de la rue.

Aussi, il est important de vous informer sur ce qui marche et qui parfois ne coûte rien :

- la régie publique de l'eau, ça coûte moins cher pour la collectivité et pour les habitants ;
- le conseil municipal des enfants, ça ne coûte rien, c'est un investissement dans la citoyenneté et ça complète utilement le conseil des sages ;
- l'achat groupé de bois et de fioul, la complémentaire santé négociée à l'échelle de la ville, renseignez-vous auprès de la mairie pour en bénéficier ;

- la création d'une police municipale, le renforcement de la vidéo protection, ça coûte forcément mais c'est devenu indispensable dans une grande ville comme la notre ;
- la réhabilitation de l'ancienne piscine, c'est inventer une nouvelle manière de rendre aux habitants l'usage d'une infrastructure municipale ;
- la construction d'une nouvelle médiathèque, financée par l'agglomération de Cœur d'Essonne, c'est investir dans la culture et l'éducation ;
- la rénovation du bâtiment de la salle André Malraux ;
- le projet de réhabilitation du pôle gare en partenariat avec la région Ile-de-France, c'est créer des parkings gratuits pour encourager les usagers à laisser leur voiture et prendre le train.

Je pourrais citer bien d'autres exemples concrets car pour financer une rénovation d'école (Ferdinand Buisson ou Pergaud par exemple) il faut du temps pour "monter" les projets. Ce n'est jamais le fruit de la colère, mais celui de la réflexion et de la construction.

Alors oui, il y a des problèmes bien sûr ! En général le citoyen ne se prive pas de le rappeler aux élus locaux. Et c'est bien normal, nous sommes là

pour ça d'ailleurs ! Problèmes de transports, pour trouver une formation, un stage, un emploi. Problèmes de logement, de voisinage, de pouvoir d'achat, de santé, etc... En général, on ne nous demande pas de débattre, on nous demande de régler des problèmes. Et c'est au "petit élu", le maire, qu'il revient souvent de traiter les gros problèmes ou de les faire remonter au Préfet, au Sénateur et au Député pour alerter le Gouvernement. Il faudra toujours un élu de terrain pour venir rencontrer les riverains d'une rue à sécuriser, les commerçants d'un centre ville menacé par le e-commerce et les grandes surfaces.

Alors oui, il y a "un vieux pot" qui s'appelle la République et dans lequel on peut faire de bonnes confitures. On peut améliorer les recettes (moins de sucre, plus de bio) et en discuter, mais ce n'est certainement pas en le cassant qu'on va progresser.

Jean POUCH, avec Sophie GODAR, Marie-Noëlle ROLLY et Yassin LAMAOUJI
(www.sgpourtous.fr)

Sainte Geneviève Bleu Marine

« Ce sont des Français avant d'être des djihadistes ». Ces quelques mots du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, résument parfaitement l'incapacité du gouvernement à lutter efficacement contre le terrorisme islamiste.

Cette légèreté est d'autant plus grave qu'elle menace directement la vie des Français. Sur le point d'accueillir les 130 djihadistes dits « français », le ministre de l'Intérieur commet non seulement l'impardonnable en considérant comme « français » des hommes entrés en guerre contre notre pays – ses valeurs, son identité – et une faute grave en laissant venir sur notre sol de véritables bombes humaines à retardement.

Capable d'une violence inouïe à l'égard des gilets jaunes, Castaner reste aveugle face à la menace que représentent les barbares islamistes.

Le bilan de l'année 2018 peut paraître sombre : la France a

accordé 255 500 titres de séjour ET reçu 122 743 demandes d'asile sans compter les dizaines de « mineurs » isolés. Notre pays a de nouveau été frappé par des attentats islamistes, et une nouvelle fois, le gouvernement a trahi notre peuple en signant le pacte de Marrakech sur les migrations.

Mais l'année 2018, ce sont aussi des motifs d'espérance.

D'abord, l'extraordinaire mobilisation des gilets jaunes, démontrant que le peuple français refuse de sortir de l'Histoire, ou encore le succès du loto du patrimoine, preuve de l'attachement des Français à leur identité.

Ensuite, le sondage Ifop du 4 décembre pour le JDD qui révèle que les Français ouvrent toujours plus les yeux sur l'immigration. Ils étaient 64% à considérer que l'immigration est mauvaise pour l'équilibre des comptes publics. A 64%, qu'elle est mauvaise pour la cohésion de la société. Et que 66% d'entre eux lient expressément

l'immigration et insécurité, etc.

Au passage, notons que la question de l'immigration - qui devait être la cinquième question du grand débat - visiblement dérange et a été supprimée.

Enfin, l'avènement de Matteo Salvini en Italie incarne le triomphe de nos idées.

Deux chiffres suffisent à illustrer le début de son action : la baisse des arrivées de migrants de 96% et... un taux de popularité de 72%.

Le message est clair : le peuple veut la fin de l'immigration massive et plébiscitera le dirigeant qui en aura le courage politique.

Gaël Fouilleul - Suzanne Petit - José Pinto Cordeiro

Place au peuple de Sainte Geneviève

Un centre de consultations et de soins d'urgences qui cache le désert médical

Lors de ses vœux, Monsieur le Maire s'est voulu rassurant quant à l'offre de soins de proximité qui sera bientôt proposée aux Génovéfains grâce à l'ouverture d'un centre de consultations et de soins d'urgence, plus communément appelé CCSU, sur le site de Perray-Vaucluse.

Un CCSU tout seul n'a pas grande utilité car une telle structure doit être adossée à un plateau technique conséquent. Pour preuve, les CCSU installés dans les hôpitaux de Juvisy et de Longjumeau fonctionnent bien parce que les médecins peuvent orienter les patients vers des médecins urgentistes, un bloc opératoire, un centre d'imagerie et d'analyses, des anesthésistes... opérationnels 24h sur

24h, or, les CCSU ne sont ouverts que de 8h à 22h. Dans ce contexte, plusieurs questions nous inquiètent : à quel type d'établissement hospitalier le CCSU de Perray-Vaucluse sera-t-il adossé ? Et si, comme l'a expliqué Monsieur le Maire, plus aucun hôpital public ne devrait être ouvert, faut-il en conclure que seul un établissement privé pourra assurer cette fonction d'accueil des patients aiguillés par le CCSU ? Ce centre deviendra-t-il alors le rabatteur vers le privé ? Comment les médecins libéraux, déjà surchargés dans leurs propres cabinets, pourront-ils libérer des heures pour assurer ces consultations ?

Si tel est le projet, les Génovéfains se verront contraints de recourir à des services de santé privés, de payer des dépassements d'honoraires de plus de 50% et d'avoir à faire l'avance des frais de santé. Les personnes défavorisées se

verront redirigées vers Saclay, dernier hôpital public de notre territoire, risquant, à cause du trafic, complications et bien pire, engagement de leur pronostic vital. Même si notre député, M. Raphan a affirmé lors d'une réunion publique que les transports d'urgence se feraient par hélicoptère !

Est-il encore temps de sauver les hôpitaux publics en voie d'être fermés, surtout lorsque l'on sait que le coût de la rénovation (330 000 €/lit) reste inférieure à celui de la construction de l'hôpital de Saclay (575 000 €/lit) qui ne représentera plus que 416 lits contre les 985 lits jusque-là disponibles sur notre territoire.

Groupe Place au Peuple de Sainte Geneviève des Bois
papsdbcm91@gmail.com

Etat civil

En application de la loi qui régit le respect de la vie privée, nous ne publions désormais que les informations avec l'autorisation des personnes concernées. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au service des Affaires générales au rez-de-chaussée de la Mairie annexe : 01 69 46 80 72.

Naissances

Sasha Cornet née le 20 novembre
 Léo Clément né le 22 novembre
 Elisabeta Covaci née le 27 novembre
 Léa Lubanzadio née le 27 novembre
 Nayla Kourbali née le 29 novembre
 Kayliah Pagoulatos Jegu née le 30 novembre
 Andrea Loiodice né le 1^{er} décembre
 Thomas Pottier né le 2 décembre
 Giovanni Covaci né le 3 décembre
 Ismaël Madouri né le 3 décembre
 Emre Sahan né le 3 décembre
 Mélie Devoyon née le 3 décembre
 Louise Florot née le 5 décembre
 Maya El Achaoui née le 7 décembre
 Pauline Dougnon née le 8 décembre
 Taïan Jean-Pierre né le 8 décembre
 Léo Jorge né le 9 décembre
 Tiago Félix De Sousa né le 12 décembre
 Lilya Lamzari née le 13 décembre
 Clémence Pareja née le 14 décembre
 Yassine Abichou né le 14 décembre
 Maxence Valentin Bocquet né le 15 décembre
 Hira Yigit née le 16 décembre
 Gabriel Bouchaud né le 17 décembre
 Lisa Mayimona née le 23 décembre
 Ava Bouilleaux née le 24 décembre
 Abdulcalaam Edward Abdulkareem né le 24 décembre
 Even Bregmestre né le 26 décembre
 Kilyan Landim Galina né le 26 décembre
 Evana Gomes Alves née le 26 décembre
 Mariana Mazela Tshiana née le 30 décembre

Mariages

Hoorbanu Ramth Meah et Jean Fallot le 8 décembre
 Aïssatou Gaye et Moustapha Kane le 31 décembre
 Claire Lemeltier et Anthony Nicod le 12 janvier
 Aliona Gubceac et Roman Boiko le 12 janvier

Pacs

Hélène Roubine et Aurélien Boutfol le 3 août
 Juan Barrio Anton et Florence Voitier-Sienzonit le 7 décembre
 Dorian Delemazure et Marion Desvaux le 10 décembre
 Yoann Villedieu et Elodie Ladureau le 14 décembre
 Michaël Mauger et Magalie Beulé le 14 décembre
 Mario Puselja et Isabelle Marini le 17 décembre
 Stéphane Pardin et Muriel Balthaze le 4 janvier
 Vincent Ledour et Aurelia Gonzalez le 4 janvier
 Jocelyn Vosgien et Amélie Carpentey le 4 janvier
 Davy Caroopen et Noémie Cartier le 10 janvier
 Remi Meseder et Chloé Cordier le 11 janvier
 Sérgio Da Silva Ribeiro et Julie Pellé le 11 janvier
 Steven Thomas et Audrey Grandvalet le 18 janvier
 Vanessa Haniquet et Julien Scoazec le 25 janvier
 Mehdi Gueguen et Cécile Aboiron le 25 janvier
 Stéphane Da Silva et Anissa Boujemaaoui le 25 janvier
 Guillaume François et Julie Roy le 28 janvier
 Thierry Lebouc et Stéphanie Checa le 31 janvier

NOCES DE PALISSANDRE

65 années d'amour pour Roger et Claudie Huet

Entourés de leur famille et amis, Claudie et Roger Huet se sont retrouvés face au Maire le 22 décembre dernier pour célébrer leur 65^{ème} anniversaire de mariage.

C'est en 1953, 4 ans après leur rencontre, que M. et Madame Huet se disent « oui » puis fondent leur famille en 1956 avec la naissance de Patricia. Séparés durant 22 mois lors de la Guerre d'Algérie, ils se retrouvent et donnent naissance à leur seconde fille, Caty, malheureusement décédée en 2012.



Installés à Sainte-Geneviève-des-Bois en 1985, ils se sont tout de suite investis dans le bénévolat en rejoignant les Amis de Votre Ville notamment. Depuis 1996, Roger

est le président du Comité local de la FNACA. Ils sont les heureux grands-parents de 5 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants, et profitent pleinement de leur retraite.



Service de garde des pharmacies

(dimanches et jours fériés)

DIMANCHE 17 février 2019 PHARMACIE LA FONTAINE

4, allée des Cèdres
 Brétigny-sur-Orge
 ☎ 09 84 37 88 12

DIMANCHE 24 février 2019 PHARMACIE DES FÉES

17, rue Roger Vaillant
 Sainte-Geneviève-des-Bois
 ☎ 01 60 15 14 46

DIMANCHE 3 mars 2019 PHARMACIE BELIN

173, avenue Gabriel Péri
 Sainte-Geneviève-des-Bois
 ☎ 01 60 16 63 55

DIMANCHE 10 mars 2019 PHARMACIE BENDELAC

Rue Boieldieu
 Résidence des Genets
 Saint Michel Sur Orge
 ☎ 01 60 16 57 17

DIMANCHE 17 mars 2019 PHARMACIE GIRARD-BERTON

5, rue du Haras
 Résidence Parc de Lormoy
 Saint Michel Sur Orge
 ☎ 01 69 01 14 48

DIMANCHE 24 mars 2019 PHARMACIE CENTRALE

15, place du Marché
 Monthléry
 ☎ 01 69 01 00 27

DIMANCHE 31 mars 2019 PHARMACIE MAISON NEUVE

Centre Commercial Auchan
 Ld La Maison Neuve
 Brétigny-sur-Orge
 ☎ 01 60 85 04 88

+ d'infos
<https://monpharmacien-idf.fr>

La nuit (aux heures habituelles de fermeture des officines), se présenter au commissariat de police muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.



LSCP
DEPUIS 1994
STATION AGRÉÉE
Elm leblanc - Chaffoteaux
Saunier Duval - Frisquet

JOURNÉE PORTES OUVERTES

SAMEDI 6 AVRIL 2019
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30

PROMOTION EXCEPTIONNELLE

25% Chaudières à condensation

20% Radiateurs ACOVA



PROFESSIONNEL DU GAZ



Tél. 01 69 51 07 17 - Fax 01 69 51 46 40
40 bis av. Gabriel Péri - 91700 SGDB
www.lscp-chauffage-plomberie.fr - lscp@lscp.fr



SL2A Plomberie
Spécialiste du dépannage urgent
Plomberie - chauffage - climatisation
Contrat entretien chaudière
6J/7
09 81 95 06 73
www.sl2a.fr



25 ans d'expérience

47, Boulevard Saint Michel
91700 Ste Geneviève des Bois

S.N. AMBULANCES DE LA FORÊT



TOUTES DISTANCES
GRAND CONFORT
GROS VOLUME

Tél : 01 69 25 24 17

Art&Fenêtres

• Fenêtres • Volets • Stores • Portails
• Portes d'entrée • Portes de garage

A.M.B

01 60 15 99 42

82, Rte de Corbeil
91360 VILLEMORISON S/ORGE

amb16@me.com
www.amb.artetfenetres.com



LEBARON FUNERAIRE



à partir de
860€

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
CONTRAT OBSEQUES

URGENCE DÉCÈS
7j/7 - 24h/24
01 60 15 19 15

ENEZ ET COMPAREZ

Place du Marché du Donjon
153 route de Corbeil - SAINTE GENEVIEVE DES BOIS

www.reparstores.com



Reparation et modernisation de volets roulants

Yoann DESPRES
06 42 54 46 44
Mail : yoann.despres@reparstores.com
Secteur STE GENEVIEVE DES BOIS

UN DEVIS GRATUIT

LEADER DE LA REPARATION, MODERNISATION
DE VOLETS ROULANTS ET DE STORES
TOUTES MARQUES

48H

100% SATISFAIT

GARANTEE 5 ANS




Votre conseiller immobilier sur Ste Geneviève des Bois.

L'expérience au service des Génoméains

Marc CORNERO
06 23 08 77 64



m.cornero@proprietes-privees.com

SAS Proprietes-privees.com RCS 487 624 777 - Carte prof. T-G CPI 4401 2016 000 010 388 (CPI 44), garantie GALIAN 500 000 € (T) et 120 000 € (G) - Chaque conseiller est juridiquement indépendant. © Yvan Antona - Ville de Sainte-Geneviève-des-Bois.

VOUS AUSSI, PUBLIEZ VOTRE PUBLICITÉ DANS LE VOTRE VILLE

19000 EXEMPLAIRES DISTRIBUÉS
DANS TOUS LES FOYERS GÉNOMÉAINS.

INFORMATIONS ET TARIFS

SERVICE ANIMATIONS COMMERCIALES
☎ 06 64 02 30 07



PASCAL PLOMBERIE CHAUFFAGE

WWW.PASCAL-PLOMBERIE-CHAUFFAGE.COM

6 AVENUE DANIELE CASANOVA
91360 VILLEMORISON SUR ORGE

01.69.46.08.95
06.24.22.26.95



TARIF A

Plein tarif : 17€ - Tarif réduit* : 14€
Tarif pour les non génovéains : 21€

TARIF B

Plein tarif : 13€ - Tarif réduit* : 10€
Tarif pour les non génovéains : 16€

TARIF C

Plein tarif : 9€ - Tarif réduit* : 7€
Tarif pour les non génovéains : 11€

TARIF SPÉCIAL ÉVÉNEMENT

Plein tarif : 5€ - Tarif réduit* : 3€

* Tarif réduit : génovéains retraités,
chômeurs, étudiants, - 16 ans

Ma ville

MARDI 5 MARS



LES BALS DES SÉNIORS GRAND BAL DU CARNAVAL

➔ de 14h30 à 18h30,
Salle du Champ de Foire
Entrée : 8€ pour les Génovéains
12€ pour les non Génovéains

VENREDI 8 MARS



ROUKIATA OUEDRAOGO

THÉÂTRE, ONE WOMAN SHOW
Je Demande La Route
➔ 20h30, salle Gérard Philipe
Tarif spécial événement

VENREDI 15 MARS



L'HISTOIRE D'UNE FEMME

THÉÂTRE
avec Muriel Gaudin
➔ 20h30, Centre artistique R. Noureev
Tarif B

MARDI 19 MARS



COMMÉMORATION DU CESSÉ-LE- FEU DE LA GUERRE EN ALGÉRIE

➔ 11h, monument aux morts, route de Corbeil
11h30, dépôt de gerbe, place du 19 mars

SAMEDI 30 MARS



THE ELEPHANT IN THE ROOM

CIRQUE, THÉÂTRE
Cirque Le Roux
➔ 20h30, salle Gérard Philipe
Tarif A

Les Associations

TIM ESSONNE 2019

23 FÉVRIER AU 10 MARS
35^e édition du tournoi international
de tennis
➔ Ligue de Tennis de l'Essonne



SGS VOLLEY BALL

SAMEDI 9 MARS
Tournoi de volley
➔ de 9h à 20h, gymnase N. Copernic

LES AMIS DE VOTRE VILLE

DIMANCHE 10 MARS
Paëlla Géante
➔ 12h30, salle du Champ de Foire
Tarif adhérent : 28€, tarif invité : 33€
Infos et inscriptions au
01 69 46 04 04

SGS GYMASTIQUE

SAMEDI 23 MARS
Compétition individuelle
➔ Gymnase R. Poulidor

SGS GRS

DIMANCHE 24 MARS
Compétition régionale
➔ de 8h à 20h30, gymnase N. Copernic

BAR À JEUX DE L'ORGE

Foyer Emile Thomas
6, rue de Monthléry

SAM. 23 FÉVRIER ET 23 MARS
Soirées jeux ➔ de 20h à minuit

DIM. 17 MARS ET 7 AVRIL
Après-midi jeux ➔ de 14h à 18h

SGS FOOT - NATIONALE 2

➔ 18h, stade Léo Lagrange, 5€
SAMEDI 23 FÉVRIER
SGS - Fleury 91

SAMEDI 16 MARS
SGS - Arras

SAMEDI 6 AVRIL
SGS - Créteil Lusitanos

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

MARDI 2 AVRIL
Don de sang
➔ De 15h à 20h, salle du Champ de Foire



VOTRE VILLE N°323

Magazine municipal d'information
Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 46 80 00
le-maire@sgdb91.com
www.sgdb91.com

Fondateur : Jean Ooghe
Directeur de la publication : Frédéric PETITTA
Rédactrice en chef : Caroline Carsouille
Responsable du service Communication :
Charlène Fauchon
Rédaction : Nadjet Cherigui, Willy Richert.
Mise en page : Sandrine Aubert, Julien Hosni
Photos : Yvan Antona, Kadhiya Labhih, Aurélie
Tassafi - photos d'Aurélien, Adobe stock.
Photo couverture : Photos d'Aurélien
Distribution : Carole Bontemps et
les distributeurs bénévoles.
Remerciements à Brigitte Jaunet pour sa
précieuse relecture.
Publicité : ☎ 01 69 46 81 16
Impression : Imprimerie de Compiègne
Dépôt légal : février 2019
N° 247 84 11.
Reproduction même partielle interdite.
Rédacteur en chef de 1972 à 2002 : André Fontaine

Imprimé sur papier PEFC

LA VILLE
BOOSTE
TES PROJETS

PASS'JEUNES
CITOYENS

L'ENGAGEMENT CITOYEN DES JEUNES GÉNOVÉFAINS

40H
d'implication citoyenne*



500€
pour financer tes projets

* Ou 35 heures pour les détenteurs du brevet de secourisme (PSC 1), formation proposée par le service jeunesse.

Dans une association ou une collectivité publique, qui s'engage à accueillir les jeunes pour y effectuer une mission d'intérêt général... et peut-être susciter des vocations ou des idées !

- Etudes et formations (frais de scolarité, fournitures spécifiques, formation BAFA...)
- Dépenses de santé (frais peu ou pas remboursés, mutuelle étudiante...)
- Mobilité et transport (permis de conduire, Pass Navigo...)
- Ou encore une aide au logement (mobilier, électroménager, caution...).

Avec le dispositif Pass' Jeunes Citoyens, la Ville t'encourage dans la réalisation de tes projets d'autonomie à travers :

- Un accompagnement personnalisé,
- Une aide pour trouver une mission à réaliser.

Contact : Service Jeunesse

61, avenue du régiment Normandie Niémen
01 69 25 88 10 - service-jeunesse@sgdb91.com

